

LE PEUPLE



COURRIER

DE LA CÔTE
DU SUD



CAHIER A 76e année, Série D, Vol. 4 No. 4

Mercredi 28 janvier 1976

Prix: 30 CENTS

A Ste-Euphémie

Des citoyens veulent la destitution du maire

par Claude MARCHAND

Considéré par trois de ses concitoyens comme inhabile à remplir une charge dans le Conseil de la Corporation municipale de Ste-Euphémie [également mise en cause] parce qu'il aurait contracté avec ladite corporation sous le couvert d'un préténom, le maire Armand Brulotte fait face depuis une quinzaine de jours à une action enregistrée en Cour Supérieure et intentée contre lui par ceux-là afin qu'il soit déchu de la charge de maire de Ste-Euphémie.

M. Armand Brulotte, qui est maire de Ste-Euphémie dans le comté de Montmagny depuis 1965, exerce le métier de garagiste et possède à cette fin une station-service comportant un atelier de réparations et d'entretien mécaniques et une pompe à essence destinée à pourvoir aux besoins des citoyens de la municipalité. Il possède également de la machinerie lourde servant à l'entretien et au sablage des chemins d'hiver de même qu'au transport de gravier.

Selon les demandeurs, les contrats de déneigement des chemins d'hiver et de transport de gravier pour le compte de la Municipalité ces quatre dernières années ont été consentis à M. Raymond Brulotte [frère du maire] afin de permettre à ce dernier d'occuper et d'exercer en fraude de la Loi la fonction de chef du Conseil municipal de Ste-Euphémie.

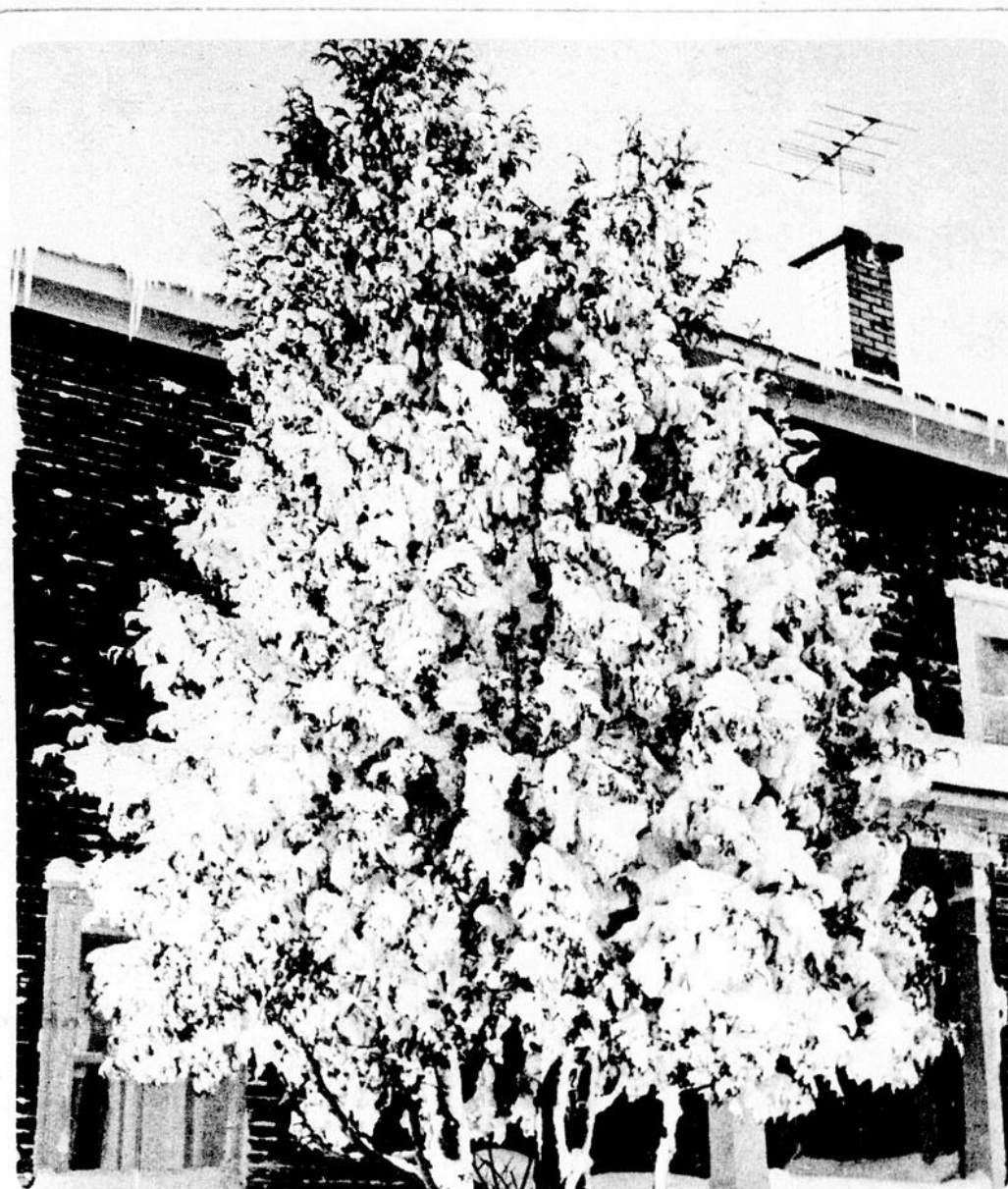
Toujours aux dires des demandeurs, afin de satisfaire aux obligations résultant de ses contrats successifs, l'entrepreneur Raymond Brulotte utilise invariablement la machinerie lourde appartenant à son frère Armand

et ce, depuis quatre ans.

A cela le maire Armand Brulotte, que nous avons rencontré mercredi dernier à son garage à Ste-Euphémie, rétorque qu'il peut bien prêter sa machinerie à son frère et qu'il s'agit en fait d'un échange de camions. Si je garde de la machinerie lourde, a-t-il expliqué, c'est parce que je détiens le contrat d'entretien d'hiver de la Grande Ligne [route provinciale qui relie Notre-Dame-du-Rosaire à Ste-Euphémie].

Pour ce qui est de l'octroi du contrat d'entretien des chemins d'hiver de la municipalité, a dit le maire, nous n'avons pas de raison valable d'aller aux soumissions puisque Raymond Brulotte exécute depuis quatre ans ces travaux à un taux privilégié soit \$950. du mille, dont \$250. payés par les contribuables et \$700. par le gouvernement sous forme de subvention, et à la satisfaction générale des contribuables. D'ailleurs, de poursuivre le maire, le présent contrat fut accordé à l'assemblée municipale régulière du 6 octobre 1975 alors qu'il y avait quorum.

Quant à sa démission, telle qu'exigée par les citoyens en question, en l'occurrence trois candidats défaits aux élections du 2 novembre dernier, MM. Conrad Gaudreau, Joseph Aubé et Lauréat Laprise, le maire Brulotte s'est refusé à tout commentaire alléguant que c'est la Cour qui va en décider. Les demandeurs ont comme procureur Me Louise Otis, de Québec, tandis que Me Louis Vézina, également de Québec, défend les intérêts de M. Armand Brulotte.



HERITAGE EPHEMERE D'UNE NATURE CAPRICIEUSE.— Si nos tempêtes québécoises nous causent beaucoup d'ennuis, elles laissent aussi de belles choses pour ceux qui savent y regarder. [J.P.O.—PEUPLE—COURRIER]

La tempête fait de nombreux «prisonniers»

(J.P.O.)— La violente tempête qui a fait rage jeudi et vendredi dernier n'a pas causé de pertes de vie dans la région, mais a obligé plusieurs centaines de personnes à se constituer «prisonniers» pour quelques heures.

En effet, de nombreuses personnes ne pouvant continuer leur route ou rentrer chez eux après leur travail ont dû trouver refuge dans des résidences privées, hôtels et restaurants en attendant que le tout se calme.

La route 20 ayant été

fermée à St-Alexandre et à Montmagny, c'est le territoire du bureau de la Sûreté de St-Jean Port-Joli qui a été le moins frappé par la tempête. Deux accidents mineurs, huit véhicules abandonnés et quelques dépannages sont le bilan de ces deux jours «blancs» dans ce territoire.

Le poste de la Sûreté de St-Pascal, lui, a été constamment tenu sur le qui-vive. Une centaine de véhicules ont été abandonnés sur le bord de la route et de nombreuses personnes ont dû trouver refuge dans des

résidences privées, des motels ou des restaurants. Environ 400 personnes ont été détenues «en otage» par la tempête au Martinet Plaza, et ce, durant 36 heures. A La Pocatière, c'est quelque 400 étudiants de l'Ecole secondaire qui n'ont pu retourner chez eux avant vendredi et samedi. Ceux-ci ont été hébergés à l'ITA et à l'Ecole Sacré-Coeur. Les 150 élèves qui n'ont pu rentrer dans leur famille avant samedi matin ont passé la nuit de vendredi dans des familles de La Pocatière. Quatre accidents avec délits de

fuite, sept accidents mineurs et deux avec blessés se sont produits dans ce secteur durant les deux jours qu'a duré la tempête.

Dans la région de Montmagny, le même scénario s'est répété. Plusieurs personnes ont trouvé refuge dans des résidences privées, tandis qu'une centaine ont été hébergés au Manège militaire. Outre quelques accrochages mineurs, trois autos ont effectué un tamponnage dans le secteur de l'hôpital de Montmagny.

Deux autres autos sont également entrées en collision

dans ce même secteur. Sur la route 20, un camion remorque a versé sur le côté.

Le fait que la Sûreté du Québec a fermé la route 20 alors que la visibilité était devenue nulle a grandement aidé à éviter les accidents graves tels que nous en avons connu précédemment.

Après avoir subi une vague de froid intense durant quelques jours, nous avons été gratifiés d'un temps très doux en début de semaine. Pour nous ennuyer un peu plus, monsieur le temps a amené avec lui de la pluie verglaçante. Quel pays!

Le conflit chez Bombardier

Le conciliateur rencontre les parties vendredi

(J.P.O.)— Poursuivant sa tentative en vue de rapprocher la compagnie Bombardier et ses employés manuels en grève, le conciliateur spécial du ministère du Travail, M. René Laurin, a convoqué une nouvelle rencontre entre les parties pour le 30 janvier.

On sait que le conciliateur a rencontré les parties pour une première fois lundi der-

nier. Celui-ci a alors demandé à la compagnie et au syndicat d'envisager certains compromis en vue de reprise des négociations.

Selon un porte-parole patronal, M. Gaétan Tessier, la compagnie a avisé le conciliateur spécial que le rapport du médiateur Roland Tremblay constituait son offre finale aux employés. «Ayant accepté le rapport du média-

teur qui était au-dessus de ce que nous avions accordé et au-dessus des dispositions permises par la loi anti-inflation, nous ne sommes pas disposés à faire d'autres concessions», nous déclarait M. Tessier la semaine dernière.

Selon lui, «il serait malhonorable de notre part de faire croire aux employés qu'on peut leur offrir plus sachant

que ce sera refusé par la Commission de Contrôle des Prix et des Revenus». La compagnie se dit toujours prête à aller défendre le rapport du médiateur devant cette commission.

Pour sa part, la partie syndicale, à la demande du conciliateur spécial, a accepté d'étudier le rapport du médiateur Tremblay. Selon un porte-parole syndical,

M. Daniel Caron, le syndicat est disposé à faire certaines concessions à condition que la compagnie accepte, elle aussi, d'en faire. «Nous voulons négocier, mais nous ne bougerons pas si la compagnie ne bouge pas», a déclaré M. Caron. Soulignons que lors de la rupture des négociations, 43 articles de la convention collective étaient encore en suspens.

Les solutions de rechange au Cegep

Le ministère de l'Education rencontrera les parties impliquées

(J.P.O.) Dans le cadre du projet de restructuration physique du Cegep de La Pocatière, deux représentants de la Direction Générale de l'Enseignement Collégial (DGE) doivent rencontrer, cette semaine, les autorités du collège de Ste-Anne et du Cegep.

Cette rencontre a été demandée par le collège

privé dans sa réponse aux trois questions que lui a récemment posées le Cegep pour poursuivre l'étude des solutions de rechange à la non construction d'un campus neuf.

Réunis à ce sujet le 20 janvier dernier, les administrateurs du Cegep ont jugé insatisfaisante, parce qu'im-

précise, la réponse du collège à la question la plus importante soit «les espaces que le collège entend mettre à la disposition du Cegep de façon à ce qu'il n'y ait plus d'usage commun de locaux et de services». A cette question, le collège privé répond, qu'à condition de pouvoir assurer le maintien et le bon fonctionnement de l'enseignement secondaire privé, la corporation du Collège mettra à la disposition du Cegep la superficie de plancher que la DGE autorisera pour répondre aux besoins de l'institution collégiale. Le collège fait toutefois remarquer que ce n'est pas sa responsabilité d'assurer des espaces de façon à ce qu'il n'y ait plus d'usage commun de locaux et de services. L'institution mentionne, à ce sujet une lettre de M. Jean Pronovost, directeur général de la DGE, qui fait état de la possibilité que le Cegep utilise le plus grand nombre possible de locaux avec la Polyvalente. Ce qui laisse entendre que si le Cegep peut partager des locaux avec la polyvalente, il peut tout aussi bien continuer à

en partager avec le collège privé.

En ce qui a trait aux deux autres questions posées par le Cegep, la réponse du collège est très claire. Cette dernière institution n'entend pas vendre les locaux présentement occupés par le

Cegep et elle entend proposer une location pour 10 ou 15 ans. Quant à l'aménagement futur des locaux, le collège privé ne veut pas en assumer les frais.

La rencontre des représentants de ces deux institutions avec ceux de la DGE

servira donc à clarifier certaines questions, notamment celle des espaces disponibles sans usage commun. Cette rencontre avait été prévue pour jeudi dernier, mais a été reportée à cette semaine sans que la date en soit précisée.

Des activités socio-culturelles pour trois paroisses dans Kamouraska

(J.P.O.)— Grâce au projet d'Initiatives Locales «Réalisation des Loisirs de notre Région», les paroisses de Mont-Carmel, St-Philippe et St-Denis peuvent maintenant bénéficier d'activités socio-culturelles.

Divers ateliers ont été organisés et se tiendront dans chacune de ces paroisses.

Des ateliers d'expression corporelle seront donnés à St-Philippe et St-Denis. Ceux d'arts plastiques seront donnés à St-Philippe, tandis que du folklore a été organisé pour Mont-Carmel.

Toutes les personnes intéressées à participer à ces activités peuvent communiquer avec les responsables du projet P.I.L. à 492-6445.



L'ASSOCIATION DES FAMILLES OUELLET-TE DU QUÉBEC INC.— Le Rév. Père Robert Ouellet, des Pères de la Congrégation de Ste-Croix à l'Université de Moncton, N.B. vient d'être l'heureux gagnant d'une magnifique mallette offerte par la Maison Jean-Berthmans Ouellet, de St-Jean Port-Joli à l'Association des Familles Ouellet-te du Québec Inc. pour être tirée lors de l'Assemblée générale tenue le 18 janvier dernier parmi les membres dont les contributions étaient payées au 15 janvier. On remarque dans le groupe: M. Jos.-Eugène Ouellet, président de l'Association, exhibant la mallette; Mme Annette Ouellet-Moreau qui a tiré le billet; l'abbé Dominique Gosselin, Mme Juliette Ouellet-Migneault, M. Lucien Ouellet, M. et Mme Robert Ouellet, Mlle Isabelle et Anne Ouellet.

Loyer d'un peu plus de \$600,000 pour le Cegep cette année

(J.P.O.) Les locaux du collège de Ste-Anne qui sont loués au Cegep de La Pocatière rapporteront des revenus d'un peu plus de \$600,000 au collège privé pour l'année scolaire 1975-76.

Une entente est en effet intervenue récemment entre ces deux institutions à ce sujet. Cette entente est en quelque sorte une extension du bail de 1974-75 avec une clause de réajustement en ce qui concerne l'entretien des bâtisses.

Le bail de 1975-76 prévoit un coût de location de l'ordre de \$561,621 pour le Cegep de La Pocatière. Ce montant est divisé en deux sections, soit la location comme telle et l'entretien des locaux. Le coût de location est de \$279,000 pour 214,000 pieds carrés de planchers. Le tarif demeure le même que l'an dernier, soit \$1.30 1/2 du pied carré. Le coût de location a augmenté de \$14,000 comparativement à l'an passé, car le Cegep occupe 7,960 pieds carrés de plus qu'en 1974-75.

Quant à l'entretien des bâtisses, qui est assuré par le collège, il en coûtera \$282,282 au Cegep cette année. Le matériel devant servir à l'entretien a été évalué à \$136,573, tandis que les salaires représentent une dépense de \$145,709. Pour ce dernier item, l'entente prévoit une clause de réajustement équivalente au coût des augmentations de salaires des employés. On sait que le contrat de travail de

ces derniers prend fin cette année. Le réajustement est basé sur les négociations dans le secteur public et représenterait un montant de \$58,000. Si l'on additionne ce réajustement au montant global de \$561,621, la location des locaux occupés par le Cegep rapportera \$619,621 au collège de Ste-Anne pour l'année scolaire 1975-76. Le bail signé par les deux institutions couvre la période allant du 1er juillet 1975

au 30 juin 1976. Notons que le collège de Ste-Anne a récemment avisé le Cegep qu'il cesserait de faire l'entretien des locaux à compter du 1er juillet 1976, à cause de «difficultés éprouvées dans le paiement des services d'entretien». Le collège demande également que cette question soit réglée avant que soient entreprises les négociations dans le cadre du projet de restructuration du Cegep.

Diminution considérable d'accidents dans L'Islet

(Aline Flamand)— Le bureau de la Sûreté du Québec de St-Pamphile a enregistré une diminution des accidents de la route en 1975.

Selon les statistiques fournies par le caporal Jacques Gagné, le nombre des accidents de la route sur son territoire se chiffre à 144, ce qui représente une diminution de 47 par rapport à 1974; ces accidents sont répartis comme suit: 4 accidents mortels, 17 avec blessés et 123 avec dommages matériels. Ce poste de la Sûreté a émis 2101 rapports d'infractions comparativement à 2117 pour l'année précédente: ces infractions au code de

la route sont au nombre de 803 et les billets de 48 hres rédigés pour des irrégularités mécaniques se chiffrent à 1298. Huit infractions criminelles, tels que délits de fuite, conduite pendant interdiction ont été enregistrés. Des arrestations pour facultés affaiblies se chiffrent à 116.

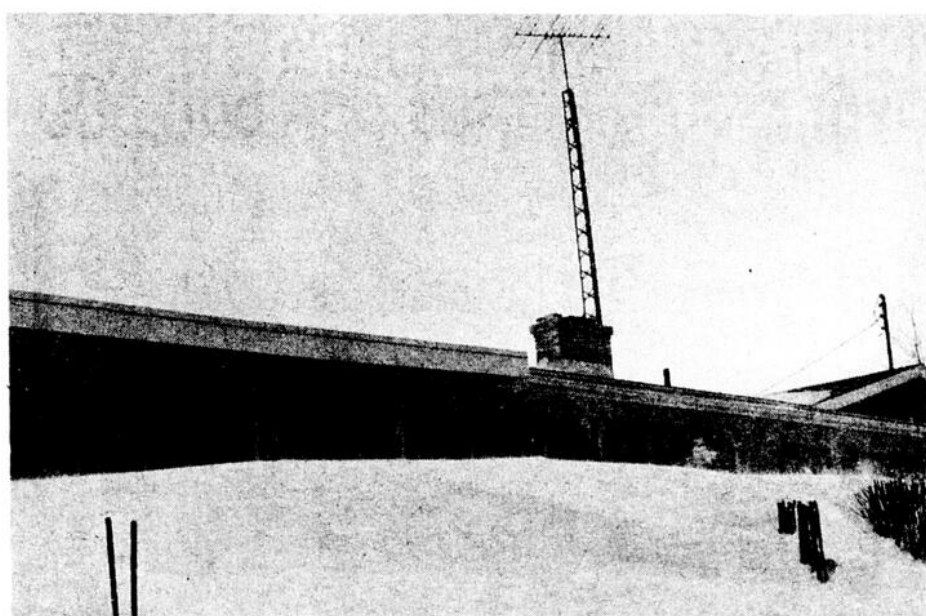
Les agents de la Sûreté attachés au bureau de St-Pamphile ont effectué 86 enquêtes instituées au code criminel en 1975 touchant différents vols, fraudes, incendies criminels, dommages à la propriété, crimes sexuels et effractions.

La perte du contrat des plaques d'immatriculation entraîne 40 mises à pied chez Morin & Fils

Entente de principe entre les syndiqués de la Menuiserie Tardif et la partie patronale

Lionel Corriveau écope d'une troisième accusation

Par ailleurs il semble que la victime, Sylvie Pelletier, quoique dans un état physique guère enviable, soit définitivement hors de danger de mort.



EMPRISONNEMENT PAR LA NEIGE.— Quelques-uns ont eu des problèmes pour sortir de leur résidence samedi matin à l'issue de cette «poudrée» de tempête qui a provoqué des amoncellements de neige dure allant parfois jusqu'à plus de huit pieds de hauteur. Cependant que quelques pieds de neige ont immobilisé bien des automobilistes ici et là sur les routes. (C.M.—PEUPLE—COURRIER)

Commençant le 6 février

quand les
**JEUNES
FILLES**
sont en
FLEUR



il n'y a plus
d'INNOCENCE!



CE QUE LES ETUDIANTES NE RACONTENT PAS

Bloc-notes

Comment expliquer le mutisme des parents de L'Islet-Sud?

Ayant demandé des renseignements sur les négociations provinciales des enseignants, la présidente du comité de parents à l'élémentaire Mme Henriette Lord, convoquait tous les membres des comités d'école pour une séance d'information. Le côté patronal et syndical était représenté par M. Claude Ouellet, directeur général et Denis Leclerc, président de l'association. Cette réunion s'adressait surtout aux parents mais les professeurs se sont imposés, même ceux du secondaire; on peut ajouter que les éducateurs de l'Islet-Sud sont solidaires et parfois inconvenants.

Au départ le climat de l'assemblée était lourd surtout après l'exposé de M. Leclerc qui s'est démontré très agressif, d'après le représentant syndical les offres gouvernementales sont inacceptables et les ministres de l'éducation se succèdent à un rythme effarant. Prenant la parole le directeur général M. Claude Ouellet a démontré d'une façon calme et positive ce que les

offres patronales offrent aux enseignants de l'Islet-Sud.

A leur tour, les parents sont invités à se prononcer dans la période de questions; aucune intervention n'a surgi du côté des parents. A quoi est dû l'attitude des parents? C'est l'interrogation que se posent certains principaux et présidents de comité d'école. Les parents se sentent-ils dépassés dans ce domaine de l'éducation qui devient de plus en plus complexe, ou la présence en grande majorité des professeurs aurait-elle gêné la participation des parents?

Les principaux présents à cette rencontre ont émis leur impression le lendemain. Ils ont démontré une grande compréhension vis-à-vis des parents: «Avec le climat existant de cette séance d'information, ça aurait pu tourner mal, les parents ont fait preuve de sagesse par leur silence, pourquoi alors alimenter un feu déjà allumé?»

Aline FLAMAND



"Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

LA PENSION ALIMENTAIRE ET LES IMPÔTS:

Dans peu de temps, il sera temps de remplir ses déclarations d'impôts. Pour certaines personnes divorcées ou séparées de corps, il faudra déduire ou inclure dans ses revenus le montant de la pension alimentaire obtenue du conjoint.

Mais, il existe quatre conditions pour qu'une pension alimentaire soit imposable pour celui qui la reçoit et déductible pour celui qui la paie; ces conditions doivent exister simultanément.

1.— La pension alimentaire doit être payée soit en vertu d'un arrêt, d'une ordonnance ou d'un jugement rendu par un tribunal compétent, soit en vertu d'un accord écrit de séparation.

2.— La pension alimentaire doit être payée à titre de pension alimentaire ou autre allocation pour subvenir aux besoins du bénéficiaire, des enfants issus du mariage, ou des deux.

3.— La pension alimentaire doit être payée périodiquement 4.— Au jour ou le paiement de la pension alimentaire est fait et durant tout le reste de l'année, le contribuable doit vivre séparé de son conjoint, en vertu d'un divorce, d'une séparation judiciaire ou d'un accord écrit de séparation.

Si des sommes d'argent ont été versées, sur entente verbale avant qu'un jugement ne soit rendu et en anticipant ce dernier, le ministère du revenu n'autorisera par la déduction de ces montants. Il faut donc qu'une convention écrite intervienne entre les époux au moment de la séparation. Cette convention peut être préparée par les avocats des deux époux soit avant comme après le début des procédures.

Le coût des taxes municipales, assurances, versements hypothécaires que le mari paie lorsque l'épouse habite une maison ne pourront être déduits de l'impôt du mari même si un tribunal a ordonné tels paiements au mari. La jurisprudence en matière fiscale ne considère pas que des paiements de cette nature sont des paiements pour besoins alimentaires. Ce serait le cas du paiement par le mari d'une automobile à son ex-épouse.

Il est à noter qu'un montant global donnée à l'épouse qui renonce à toute pension alimentaire future n'est pas déductible du revenu de l'ex-mari. Par contre, cette opération a l'avantage que l'épouse recevra cette somme sans avoir à payer l'impôt correspondant.

En ce qui concerne maintenant la pension alimentaire pour les besoins des enfants, il faut absolument que les chèques de pension alimentaire soit fait à l'ordre de l'épouse et non à l'ordre des enfants. Dans une telle hypothèse, le montant payé ne serait pas déductible du revenu du mari. Cependant, si une somme d'argent déterminée est prévue pour les enfants, l'ex-épouse devra inclure cette somme dans son revenu.

Pour qu'elle soit déductible, la pension alimentaire doit être versée périodiquement. La loi n'indique pas ce qu'il faut entendre par cette expression. Cependant la jurisprudence a soutenu qu'il fallait que ce soit des versements mensuels. Par contre, dans d'autres décisions, des versements trimestriels ont été acceptés par les tribunaux. Si l'époux verse un montant assez élevé lors de la séparation et que par la suite des versements mensuels beaucoup moins importants sont faits à l'ex-épouse, le ministère du revenu refusera la déduction du montant versé lors de la séparation.

Pour que la déduction de la pension alimentaire soit admise au profit du mari, il faut enfin qu'il vive séparé de son conjoint. Les tribunaux considèrent que les époux peuvent vivre séparés l'un de l'autre tout en vivant dans la même maison. Mais cependant il faut qu'il apparaisse clairement que le mariage a subi une rupture définitive.

En conclusion, il ne faut pas oublier que lorsque l'ex-mari déduit la pension alimentaire qu'il a versé à son ex-épouse, cette dernière a l'obligation d'inclure cette somme dans son revenu. C'est au moment de la rédaction de la déclaration d'impôt qu'il y a des pleurs et des grincements de dents.

Marcel Morin, avocat

La voix du peuple

Cinquantième anniversaire du Conseil 2634-59

des Chevaliers de Colomb de Montmagny

Au début de 1926, un groupe d'hommes de Montmagny se réunissaient pour jeter les assises de ce qui devait être le Conseil 2634-59 de Montmagny de l'Ordre

des Chevaliers de Colomb.

Me Alexandre Chouinard, qui fut le premier Grand Chevalier M. J.A. Marquis, M. J.L. Gagnon, M. L.A. Prémont, M. Lacasse Rousseau, M. William Gamache et M. le juge Thomas Tremblay.

Devaient-ils être convaincus qu'il y eut à Montmagny assez d'hommes croyants et décidés à former et à se perpétuer un Conseil de Chevaliers de Colomb. Savaient-ils qu'en 1976, que ce qu'ils ont créé deviendrait un point d'envie des Chevaliers de Colomb de la Province entière? [Maison Colombienne] Savaient-ils qu'en 1976, que quelque 300 membres seraient encore là à défendre les mêmes buts et à appliquer les mêmes principes? Savaient-ils qu'à leur suite, tant d'hommes donneraient de leur temps et de leurs deniers pour avancer encore plus loin vers le meilleur bien-être de l'Ordre?

En 1976, nous rendons hommages à leur mémoire. Puissent-ils être fiers aujourd'hui en regardant de là haut, avancer toujours plus avant, le mouvement qu'ils mirent en branle il y a

cinquante ans.

Ce que peut avoir de riche en événements un Conseil de Chevaliers de Colomb qui a cinquante ans d'histoire. Tout remettre en relief ici serait chose irréalisable. Tant d'hommes y ont mis la main. Des journaliers, des ouvriers, des agriculteurs et des professionnels tous avec le même goût de l'avancement, tous avec les mêmes principes.

Tout au long de l'année 1976, nous serons fidèles à reprendre divers faits qui ont marqué la vie de notre Conseil. Rencontres mensuelles, initiations, Congrès Régional, tout ça chez-nous, et, tenu sur les ailes cinquanténaires.

A la population de la région, un grand merci de vos égards. Aux membres Chevaliers de Colomb, il y a encore à faire pour la continuation du travail en marche.

Au nom des membres du Conseil 2634-59 de Montmagny, bienvenue à ceux qui désirent rejoindre nos rangs et, Joyeux Anniversaire.

Le Comité,
Par: Philippe Thériault
Grand Chevalier

LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière:
856-1514

DIRECTEUR
Thomas Tremblay
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Claude Marchand
À LA REDACTION
Jean-Paul Ouellet
Mme Denise L. Bleney
Mme Léopold Flamand

ABONNEMENTS
R. Lamontagne
Mme Denis Fortin
MAQUETISTES
Clément Boulanger
Mme Lynda Lévesque
COMPTABILITÉ
Mlle Dorothy Birmingham

MARKETING
Gilbert Bouchard
PUBLICITAIRES
Yvon Lemieux 248-0419
Pierre Dumais 498-3317
Clément Montminy 248-0430

SECRETARIAT
Mlle Suzanne Lévesque
RECEPTIONNISTE
Mlle Odette Guillette
DISTRIBUTION
Rosaire Tremblay 248-0447

COMPOSITION
Mme Hélène Rodrigue
Mlle Diane Gaumont



HEBDO DE LA CÔTE DU SUD

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec

IMPRIME À L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER

Pour une période de ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	\$6.00
1 an	\$10.00
2 ans	\$18.00
États-Unis 1 an	\$18.00
Camelots	\$0.30

RETOURNEZ À:
"PEUPLE/COURRIER"
55, rue de la Fabrique
Montmagny, Qué.

La Semaine de l'élémentaire chez les enseignants de Pascal-Taché

(D.L.B.)— Après consensus des enseignants du Québec, les travailleurs de l'enseignement de la Régionale Pascal-Taché tout comme leurs confrères d'autres localités organisent la «semaine de l'élémentaire» du 26 au 31 janvier et «la semaine de la condition féminine» du 2 au 5 février prochain.

LA SEMAINE DE L'ELEMENTAIRE

Pourquoi? et en quoi ça consiste? «L'impossibilité pour les travailleurs de l'enseignement d'assurer à tous les enfants qui fréquentent l'école publique les services éducatifs auxquels ils ont droit», les oblige à revendiquer au cours des présentes négociations de meilleures

conditions pour l'exercice de leur métier.

Pour faire connaître leurs revendications et faire comprendre à la population les effets bénéfiques sur les étudiants et la population surtout, la «semaine de l'élémentaire» a été pensée dans le but de démocratiser et d'impliquer l'élémentaire aux négociations. Dans l'objectif de faire connaître les conditions nécessaires pour améliorer le service; d'expliquer la légitimité de leurs demandes qui visent la diminution de l'exploitation des enseignants et des femmes de l'élémentaire. Egalement pour conscientiser les parents sur le rôle de l'école; mobiliser l'élémentaire sur le nombre maxi-

mum d'élèves par groupe, sur le besoin de spécialistes et d'une période libre par jour.

Toutes ces interventions visent la démystification de la négociation et le développement de la solidarité entre les syndiqués et la population, nous déclarait M. Denis Leclerc, président du S.E.P.T., lundi dernier.

Jeudi le 29 janvier prochain, ce sera la journée de l'élémentaire. Différents moyens seront utilisés pour réaliser les objectifs fixés par l'ensemble des travail-

leurs de l'enseignement. Réunions, informations publiques, visite des parents à l'école, ou harcèlement? Nous l'apprendrons ce jour même.

Un communiqué émis par la C.E.Q., nous décrit la situation actuelle vécue par les enfants de l'élémentaire. Ceux-ci diraient souvent: «J'aime avoir des amis... mais là j'en ai trop». «J'aimerais que mon institutrice m'aide davantage». «Il manque des pinceaux pour faire de la peinture». «Il n'y a jamais de local libre et il

n'y a personne pour nous aider à construire les décors». «...j'ai rencontré un psychologue. Il devait m'aider, mais je ne l'ai pas revu», etc...

Pour pallier à tous ces problèmes vécus, les enseignants revendiquent l'implantation d'un réseau de pré-maternelle afin de répondre aux besoins de socialisation des enfants; un maximum de 15 élèves par groupe dans ces classes est demandé, de même qu'un maximum de 20 élèves par groupes au 1er cycle et de 22

élèves au 2e cycle; sans oublier le matériel didactique et l'équipement qui correspond aux exigences de leur fonction. S'ajoute à ceci, la demande d'engagement de personnel de soutien pour aider les enseignants; la collaboration d'un personnel professionnel qualifié pour diagnostiquer et solutionner les difficultés d'apprentissage des étudiants; des spécialistes en musique, arts plastiques, éducation physique et du personnel technique professionnel spécialisé, en enfance inadaptée.

Chronique des Marionnettes

Lundi le 19 janvier dernier avait lieu au Centre Sportif le Bûcheron, l'assemblée générale annuelle de tous les parents des membres du corps de tambours et clairons des Marionnettes.

A cette occasion on procéda à l'élection des membres du Comité des Parents pour l'année 1975-76. M. René Pelletier trésorier du bureau de direction fut appelé à présider cette élection. Furent élus:

Présidente: Mme Céline Turgeon, vice-présidente: M. Gérard Patry, trésorière: Mme Pauline Turgeon; secrétaire: Mme Jeannine Mathurin. Directeurs: Mme Charlotte Simoneau, Mme Michelle Landry, Mme Rita Caron, Mme Denise Fournier, M. Martin Fournier, M. Jean-Guy Gingras. Le nou-

veau comité élu fut présenté au bureau de direction et au comité des Anciennes qui se compose comme suit: Présidente: Mlle Angèle Frégeau, vice-présidente: Lyne Gagné, secrétaire: Johanne Guillemette, Trésorière: Henriette Collin, directrices: Mlles Danielle Montminy, Sarah Morin, Guylaine Chabot.

Ces comités auront pour fonction d'aider la direction à la bonne marche du corps et d'organiser des activités pour recueillir les fonds nécessaires à financer tout cet organisme.

Du côté des membres, les dirigeants et instructeurs sont très encouragés, elles ont presque terminé deux pièces de leur spectacle, ce qui est une avance en comparaison des autres années.

Nos

GRANDES VENTES

se continuent

jusqu'au 31 janvier 1976

A cause de la tempête qui a sévi la semaine dernière, nos **GRANDES VENTES** qui ont débuté le 21 janvier 1976 se continueront jusqu'au 31 janvier 1976

Ainsi, notre clientèle pourra bénéficier de ces spéciaux vraiment avantageux.

ECONO-PRIX

89, ST-Jean Baptiste, Montmagny 248-5890

LA JOLIE QUEBECOISE

109 est, ST-Jean Baptiste, Montmagny 248-4834



Situation financière saine à la Fabrique de Ste-Anne

(J.P.O.) Avec un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de \$34,454, et une dette qui a été diminuée à \$90,000, la Fabrique de Ste-Anne de La Pocatière a terminé l'année 1975 en bonne posture financière.

C'est ce qui ressort des états financiers de 1975 rendus publics récemment par le Conseil de Fabrique.

Le bilan financier montre

des recettes de \$142,067 pour l'année qui vient de se terminer. Les principales sources de revenus sont, pour la Fabrique, les quêtes du dimanche (\$32,151), la capitation (\$19,248), les dons et organisations (\$17,859) et le loyer du Centre Chanoine Hudon et la Maternelle (\$17,820). Ces deux derniers postes budgétaires ont largement contribué à la bonne

santé financière de la Fabrique. Il faut toutefois noter que cet organisme retirera beaucoup moins de revenus du Centre Chanoine Hudon lorsque la polyvalente sera construite.

En ce qui concerne les dépenses de la Fabrique pour 1975, celles-ci s'élèvent à \$107,613. Les salaires (pour huit personnes) viennent au premier plan avec \$30,309. Les autres principales dépenses sont la caisse de partage (argents qui vont à la pastorale diocésaine et aux paroisses pauvres) avec \$18,965 et les intérêts et frais de banque qui ont coûté \$10,987.

La Fabrique a remboursé \$39,684 sur ses emprunts de sorte qu'ils ont été diminués à \$224,286 à la fin de 1975. Par ailleurs, un montant de \$2,500 sur les placements a été utilisé pour fins de remboursement d'emprunts de sorte que l'organisme a maintenant des placements de l'ordre de \$93,000. A la fin de l'exercice financier, l'actif de la Fabrique se chiffrait à \$133,428. La dette réelle (total des emprunts moins le total de l'actif) de l'organisme est maintenant de l'ordre de \$90,858, comparativement à \$125,471 à la fin de 1974.

1976 commence chez les Fermières de Rivière-Ouelle

Les Fermières de Rivière-Ouelle ont recommencé l'année 1976 par une très belle assistance à leur réunion mensuelle qui a eu lieu mercredi le 21 janvier.

Durant l'année 1975, les Fermières ont prouvé qu'elles étaient intéressées au succès de leur Cercle. Les assistances étaient nombreuses aux réunions et plusieurs dames de Rivière-Ouelle se sont jointes aux anciennes, ce qui a eu pour effet de consolider davantage notre mouvement. Notre Cercle était représenté aux Journées d'Inter-Cercles, de comités, d'études, etc. Une journée de formation de juges eût lieu dans notre paroisse. Plusieurs y ont pris un fort intérêt. L'exposition locale fut une réussite. A l'automne, un 2e cours de tissage fut donné par Mme Foussaint de St-Jean Port-Joli.

L'année s'est terminée par un dépouillement d'arbre de Noël. Cette soirée s'est déroulée dans la cordialité et la joie et avec un esprit de partage. M. le curé Robert Hudon nous honorait de sa présence. Merci aux mes-

sieurs qui ont bien voulu accompagner leur épouse. Grand merci à M. Léon St-Onge qui nous a prêté son concours pour égayer cette soirée au son de son accordéon qu'il sait si bien maîtriser.

Il y a présentement un premier cours de crochet sous l'habile direction de Mme Sénéchal. Les dames de Rivière-Ouelle, intéressées à faire partie du Cercle seront toujours les bienvenues. Notre conseil se compose maintenant de: Mme Robert Gagnon, présidente; Mme Henri Hudon, secrétaire; Mme Jean-Baptiste Bonenfant, vice-présidente; Mmes Roger Hudon, Paul André Michaud et Pierre-Antoine Gagnon, conseillères; et Mlle Henriette Gagnon, publiciste.

Mme Pierre-Antoine Gagnon a été élue au siège de Mme Gonzague Gagnon pour l'année 1976.

Ensemble, travaillons comme par le passé, travaillons à faire de l'année 1976 une année fructueuse.

Mme Robert Gagnon
Présidente

Emplois disponibles

Secrétaire - sténo-dactylo avec expérience pour Montmagny.
Contremaître de machiniste avec expérience pour Montmagny.
Outilleur-matriceur, Montmagny, sal. à discuter.
Confiseur en bonbons durs - expérience requise.
Un méc. d'auto, 2 à 3 ans d'expérience.
Chef comptable - pour industrie de la région - \$150.00 par em.
Professeur tolérerie Sec. IV et V Montmagny.
Emballleur de bardeaux d'expérience - salaire \$1.70 la boise - région.
Une entreprise de bois de sciage recherche comptable avec diplôme universitaire salaire de plus de \$12,000.00 par année.
Dessinateur en constr. mécanique, 5 ans et plus l'expérience.
Serveur [euse] de bar qui fera également préparation & service de repas légers, travail de soir, pour le haut du comté de Montmagny.
Vendeurs d'autos neuves & usagées, expérience de préférence, sal. à commission, l'Islet.
Acheteur de matériel, conn. des matériaux de construction l'Islet.

Pour de plus amples informations, contacter le centre de Main d'Oeuvre du Canada, 115 ave de la Gare, Montmagny Tél.: 248-1102.

LA POCATIERE

Un chimiste du cuir. Doit avoir BAC en chimie et 3 à 5 ans l'expérience dans le traitement du cuir. Salaire \$175. et plus par semaine.

Une serveuse avec expérience pour un hôtel de notre région. Emploi permanent 35 heures par semaine. Salaire 2.50 l'heure.

Un mécanicien automobile pour La Pocatière. 3 à 4 ans d'expérience. Salaire \$4.00 l'heure.

Mécanicien de moteurs diesel pour La Pocatière. 2 à 3 ans d'expérience. Salaire \$4.00 à \$5.00 l'heure.

Réparateur de carrosserie pour La Pocatière. 3 à 4 ans d'expérience. Salaire \$4.00 l'heure.

Nous invitons tous les employeurs à nous faire part de leurs besoins de personnel.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre Centre de Main D'Oeuvre du Canada, au 900, 6e avenue, La Pocatière, au numéro de téléphone: 56-2041.

Inauguration officielle du Club de l'Age d'Or de Rivière-Ouelle

Celui qui a dit que "nous avons l'âge de notre cœur", savait ce qu'il disait car l'inauguration officielle de notre club a atteint le succès que nous espérons. Oui, les poètes dans leur assertion avaient une intuition de cette vérité en disant: "L'Union fait la force."

Pour une telle réussite, nous avons eu une collaboration très étroite des gens du club, de ceux et celles qui ont travaillé dans l'ombre pour servir: vin, café, gâteaux, biscuits, telles les dames fermières, chrétiennes et amies. Ambulanciers et ambulancières St-Jean attendaient si Dame Santé allait abandonner son rôle; mais non, tous rayonnaient d'une jeunesse tardive. Souhaitons qu'une telle coopération s'installe dans notre paroisse.

Le mot de bienvenue de M. le maire Gérard Michaud, suivi de celui de M. le curé, furent cours mais significatifs.

Un remerciement convient à nos artistes en herbe; leurs mélodies ont donné à notre fête un cachet tout particulier. Mme Alfred Lizotte, coiffée de ses 83 années, M. et Mme Horace Bérubé, Mme Yolande Bernier, Mlle

Ghyslaine Guignard, M. Jean-Marie Mercier et m. l'abbé Dominique Gosselin ont interprété des anciennes chansons. Que de souvenirs pour tous qui avons déjà eu 15 et 20 ans! Accompagné d'une larme furtive, M. Léon St-Onge, avec son accordéon, a donné à plusieurs le train canadien endiable; quel dévouement que la danse!

Nos invités des membres du Conseil de l'Age d'Or de La Pocatière, St-Roch des Aulnaies, St-Philippe et St-Denis, nous ont avoué qu'il régnait dans notre Club un dynamisme à nul autre pareil et furent très enchantés de leur après-midi.

Il nous faut continuer ainsi; cela en vaut la peine. Avec le sourire, la complaisance, la compréhension, tout cœur humain en est capable. Cela ne coûte rien et fait tellement de bien. Recette pour conserver notre jeunesse.

"Rire dilate la rate; parler, la langue; danser, les jambes et chanter, le cœur". Soyons heureux.

Mme Marie-Ange Gagnon
Présidente
Club de l'Age d'Or Rivière Ouelle

Bonjour chez-toi!



YVON, ptre

"Attention, c'est pas la fin du monde!"

Combien de fois faudrait-il, à certains jours, qu'on viennent nous calmer par cette phrase amicale!

Oui, nous nous laissons facilement enfermer dans nos problèmes, au point de rapidement penser que notre situation est grave, qu'il faut absolument s'enlever, alerter tout le monde ou faire une dépression!

St-Paul nous disait pourtant dimanche:

"Le temps est limité; le monde, tel que nous le voyons, est en train de disparaître".

Face à un monde bouleversé où il est de plus en plus difficile de trouver son équilibre personnel, nous avons finalement le choix entre 2 mentalités, 2 visions possibles des choses et du monde:

L'une fataliste, qui voit dans les changements actuels les signes de la fin des temps; alors, sauve qui peut!

L'autre, plus chrétienne parce que plus empreinte d'espérance, qui se dit que si "le monde tel que nous le voyons est en train de disparaître", c'est parce qu'un monde nouveau, qui annonce notre vérité dernière", est en trait de se préparer; il se prépare à partir du présent et nous permet de voir ce présent avec plus de sérénité.

C'est que le présent est alors ouvert sur le Dieu présent, le Dieu qui vient. Ma foi me permet-elle de me dire:

"Oui, en dépit de toutes les apparences, je crois que le Christ est à l'œuvre dans le monde par son Esprit, et tout ce qui m'arrive sert à la construction de ce monde nouveau, souvent invisible mais réel!"

Non, quelle que soit ma situation, ce n'est sûrement pas la fin du monde! Ce n'est même pas la fin des temps!

Les Jeannoises à la recherche d'un sigle

La direction du Corps de tambours et trompettes «Les Jeannoises» de St-Jean Port-Joli lance un concours pour trouver un «sigle» pour l'identification du Corps de majorettes.

A celui ou celle dont le sigle sera choisi nous leur remettrons la somme de \$25.00. Vos suggestions de sigles devront nous parvenir avant le 1er mars 1976.

Le sigle choisi sera présenté au public, samedi le 20

mars 1976, lors du Bingo qui se tiendra à la salle du couvent de St-Jean Port-Joli. Nous invitons la population de St-Jean Port-Joli et des environs à présenter leur projet de sigle, à l'adresse suivante:

Corps musical «Les Jeannoises»,
C.P. 687,
St-Jean Port-Joli,
Cité l'Islet. G0R 3G0
Comité de publicité,
«Les Jeannoises» St-Jean Port-Joli.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY

COUR SUPERIEURE

No. 300-05-000004-76

PAUL TALBOT, St-Paul district de Montmagny.

demandeur

VS

GILBERT GODBOUT, Journalier et Nicole Godbout, Notre-Dame du Rosaire, district de Montmagny et NORMAND OUELLET, cultivateur, et PATRICK OUELLET, domicilié à Van Buren, Etat du Maine, Etats-Unis d'Amérique.

defendeurs solitaire

ORDONNANCE

Il est par les présentes ordonné aux défendeurs Normand & Patrick Ouellet de comparaître personnellement ou par le ministère de leurs procureurs, au Greffe de la Cour Supérieure du District de Montmagny, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la dernière publication du présent ordre dans: 2 fois en Français dans le Journal "Le Peuple-Courrier de Montmagny" et deux fois en anglais dans le Journal Le Peuple-Courrier de Montmagny.

Prenez avis qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention. BUREAU DU PROTONOTAIRE Montmagny, ce 20 Janvier 1976 [Signé] Gilles Lamontagne Protonotaire C.S.

Copie conforme
Gilles Lamontagne
Protonotaire C.S.M.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTMAGNY

SUPERIOR COURT

No. 300-05-000004-76

PAUL TALBOT St-Paul District of Montmagny

Plaintiff

VS

GILBERT GODBOUT, journey man, and Nicole Godbout, of Notre-Dame du Rosaire district of Montmagny, and NORMAND OUELLET farmer, and PATRICK OUELLET residing at Van Buren, State of Maine, United States of America.

Jointly defendant

ORDER

It is ordered to the defendant to appear personally or by his [their] advocates, at the Office of the Prothonotary of the Superior Court of the district of Montmagny, this, in on month from the date of the last publication of the present order to wit:

Twice un French in the Newspaper "Le Peuple-Courrier de Montmagny" and twice in English in the Newspaper Le Peuple-Courrier de Montmagny.

Take notice that copy of the writ and declaration have been deposited at the Office of the Prothonotary of the Superior Court for you PROTHONOTARY'S OFFICE Montmagny this 20th day of January 1976

[Signed] Gilles Lamontagne Prothonotary S.C.
Certified copy
Gilles Lamontagne
PROTHONOTARY C.S.M.

COMMISSION DE CONTROLE

DES PERMIS D'ALCOOL

DU QUEBEC.

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE DE BELLECHASSE BELANGER, Yvon (Suite à une vente)	St-Magloire-de-Bellechasse	Epicerie

Québec, le 16 janvier 1976

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRETAIRE GENERAL

Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué. G1K 7A6



CLUB LIONS DE L'ISLET.— Les membres présents au dernier souper du Club Lions de L'Islet pour l'année 1975 posent ici pour la postérité en compagnie du Gouverneur Aimée Beaudet et du président du Club Lions de La Pocatière, Réginald Grand'Maison. La photo du bas nous montre le président du Club Lions de L'Islet, le Dr Jean-Marie Côté, remettant une sculpture souvenir au Gouverneur du district A-10, M. Aimée Beaudet.



Vols dans les presbytères

(C.M.)— Un vol apparemment sans effraction aucune a été perpétré au presbytère de la paroisse de St-Thomas de Montmagny, sur les petites heures du matin lundi dernier. Le montant dérobé serait de l'ordre de \$1,700.

Il semble bien que d'autres presbytères de la région auraient également reçu la

visite de cet ou ces habiles voleurs qui ne laissent aucune trace de leur passage. Selon la police, on a évidemment affaire à un ou des professionnels que l'on croit être le ou les mêmes qui avaient commis de semblables méfaits l'année dernière.

La Sûreté du Québec de St-Pascal lance l'Opération Volcan

(J.P.O.)— Le poste de la Sûreté du Québec à St-Pascal a déclenché l'Opération-Volcan dans tout son territoire, soit le comté de Kamouraska.

On sait que l'opération Volcan est une méthode de prévention de la criminalité par l'identification des objets de valeur. À l'aide d'un burin (crayon électrique), on grave de façon durable le numéro de permis de conduire du propriétaire sur tous les objets de valeur.

Grâce aux ordinateurs du ministère des Transports, tout policier en présence d'un objet marqué du numéro de conduire, peut dans les 30 secondes en connaître le propriétaire et son adresse.

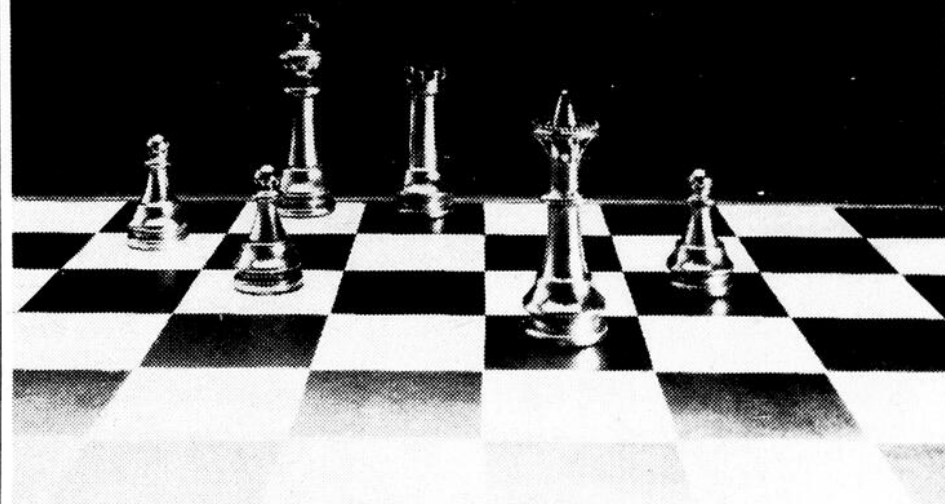
L'opération Volcan vise à diminuer les vols par effraction en décourageant les receleurs à garder et à vendre les biens volés. Cette méthode d'identification permet de retracer rapidement le véritable propriétaire d'un objet. Cette opération de prévention du crime vise aussi à faire partager à la population les objectifs de la police en général tout en se protégeant des malfaiteurs.

Dans le cadre de l'opération Volcan dans le comté de Kamouraska, les citoyens des diverses municipalités de cette circonscription seront bientôt contactés par les

agents de la Sûreté du Québec de St-Pascal. La collaboration du public est sollicitée pour mener à bien cette

opération dont le but est de diminuer le crime.

À VOUS DE JOUER!



Qu'il s'agisse de préparer sa retraite ou de planifier l'achat d'une maison... songer à l'avenir implique un programme d'investissement personnel. La Banque Royale vous en propose deux: un Régime enregistré d'épargne-logement et un Régime enregistré d'épargne-retraite. Vous pouvez donc accumuler les fonds nécessaires pour réaliser vos projets tout en profitant de dégrèvements d'impôt intéressants. Vous pouvez contribuer à l'un de ces plans, ou aux deux à la fois, en optant pour un seul ou une combinaison des trois formes de placement suivantes:

1: Dépôts REEL et REER de la Banque Royale: des dépôts auprès de La Banque Royale du Canada rapportant des intérêts élevés dont le taux dépend de ceux qui sont généralement accordés dans le domaine des dépôts bancaires; comme il s'agit de dépôts à long terme, il nous est possible d'accorder un taux d'intérêt plus élevé que sur les dépôts d'épargne habituels.

2: Fonds à revenus: un portefeuille d'obligations à rendement élevé, de certificats de dépôt et d'hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Ce fonds, géré par des experts, vise à

procurer un revenu courant aussi important que possible tout en recherchant la protection du capital investi et une plus-value modérée.

3: Fonds d'actions: il s'agit d'un portefeuille géré par les mêmes experts et qui se compose surtout d'actions ordinaires canadiennes. L'objectif de ce fonds est d'assurer la plus-value à long terme du capital et un revenu courant raisonnable.

À vous de jouer. Le directeur de votre succursale est prêt à vous aider à élaborer votre programme. passez donc le voir dès aujourd'hui, il vous attend.



Marcel Boisvert
72, rue de Palais de Justice
Montmagny

BANQUE ROYALE
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert

NOTAIRES

Gingras & Ouellet

116 Ave de la Gare
Montmagny 248-6965

206 Rte 132 L'Islet-sur-Mer
247-3507
Lundi et jeudi 19h à 22h

J.P. DISTRIBUTEUR gros et détail

- Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
- Acier de toutes dimensions
- Broche et clôtures de ferme

248:3800
:3870
:3872

MANUFACTURIER

- Barrières métalliques
- Usinage, soudure tout genre
- Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes

Location: Service de GRUES MOBILES

J. PICARD & FILS INC.

St-Pierre, cté. Montmagny



Sa Majesté Lili 1ère est ici couronnée par le Bonhomme Carnaval sous les regards quand même ravis des duchesses Nicole 1ère, à gauche, et Diane 1ère. La soirée du



couronnement de la Reine s'est déroulée, comme toujours d'ailleurs, dans une salle bondée de joyeux carnavaleux [comme en fait foi la photo du bas].

Lili 1ère: Reine du 22ième Carnaval de St-François

(C.M.)— Le hasard et le mérite personnel de Lili 1ère Rémillard ont fait d'elle la Reine du 22ième Carnaval d'Hiver des Loisirs de St-François de Montmagny, succédant ainsi à Marie Lamonde, samedi soir dernier au Centre des Loisirs. Les duchesses, comme on le sait, ont vendu des billets

qui leur valaient des capsules à raison d'une par \$100. Lili en avait vendu pour un montant de \$6,280., ce qui lui donnait 63 capsules; alors que Nicole 1ère Blais en avait vendu pour \$4,200 soit 42 bougies, et Diane 1ère Deneault pour \$2,258 soit 23 capsules. Il fallait un total de 9

parmi les capsules tirées au sort pour que l'une des candidates fut nommée Reine; Lili les obtint, suivie de très près par Nicole avec 8 capsules et Diane avec 7 capsules. C'est donc Sa Majesté Lili 1ère qui présidera aux prochaines activités de ce carnaval qui sont le tirage des

billets le 31 janvier, la soirée carnavalesque le 7 février, le Bal de la Reine le 14 février, le Banquet de la Reine le 22 février, la soirée des membres le 28 février et enfin elle fera ses adieux en compagnie du Bonhomme à ses nombreux sujets lors de la soirée de clôture du carnaval qui aura lieu le samedi 6 mars prochain.

87, 7^E RUE
L'ISLETVILLE P.Q.

247-3978
G0R 2C0

ALAIN BOULAY



Pharmacien

95, 3^E AVENUE
MONTMAGNY, P.Q.

248-2858
G5V 3P1

**INSTITUTIONS, INDUSTRIELS,
COMMERCANTS, ETC...**

Y AVEZ-VOUS PENSE ?

Avec le début de l'année:



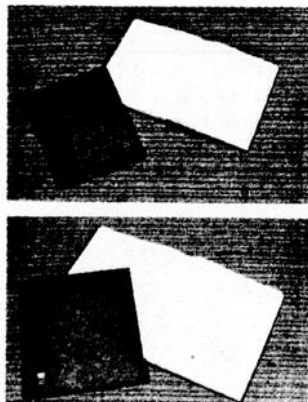
Livres de temps Lefebvre



Livres de comptabilité



Agenda



Livres de caisse

LIBRAIRIE MAURICE ENR.

57, St-Jean Baptiste Est, Montmagny
MAURICE BERNIER, prop.

248-4949

ecole de conduite

salbi inc.

**«C'EST L'TEMPS
D'APPRENDRE A CONDUIRE»**

L'ECOLE DE CONDUITE SALBI INC. ainsi que son équipe de spécialistes en conduite automobile vous annonce qu'un cours de conduite automobile sera organisé prochainement aux endroits suivants:

(communiquiez à frais virés)

Montmagny 248-0765
L'Islet 248-0765
St-Jean Port-Joli 248-0765
Tourville 248-0765
Ste-Perpétue 248-0765
St-Pamphile 248-0765
St-Marcel 248-0765

St-François 248-0765
St-Vallier 248-0765
St-Paul 469-2459
St-Philémon 469-2459
Armagh 469-2459
N.D. du Rosaire 469-2459
St-Fabien 469-2459

Téléphonez maintenant pour réservation.

**VOTRE VIE EN DEPEND ET
PEUT-ETRE CELLE DES AUTRES...**

Cahier spécial

L'aréna de St-Pamphile est maintenant une réalité

(Aline Flamand)— Le projet de construire une aréna à St-Pamphile est venu de la commission municipale des sports et loisirs à la suite de difficultés rencontrées dans l'organisation des sports d'hiver et si on se souvient bien qu'en décembre 1971 le Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports accordait des subventions aux municipalités qui voulaient se doter d'une aréna.

Après de multiples démarches, le 25 février 1974, le président de la C.M.S.L. M. Denis Blanchet recevait du député de Montmagny-L'Islet la confirmation d'une subvention de \$50,000.- payable en 5 versements annuels. Suite à cette ratification, le conseil municipal tenait une séance spéciale le 26 mars 1974 à laquelle il est résolu à l'unanimité que le conseil de St-Pamphile décrète que le règlement no 60 pourvoyant à la construction d'un stade couvert soit soumis lors d'une assemblée publique aux électeurs propriétaires le 16 avril 74. A cette rencontre d'information 150 personnes votèrent à l'unanimité pour la réalisation du projet; le contrat fut donc accordé à la firme Bécane de Québec pour un montant de \$210,000. Cependant des modifications ont dû être apportées aux plans initiaux.

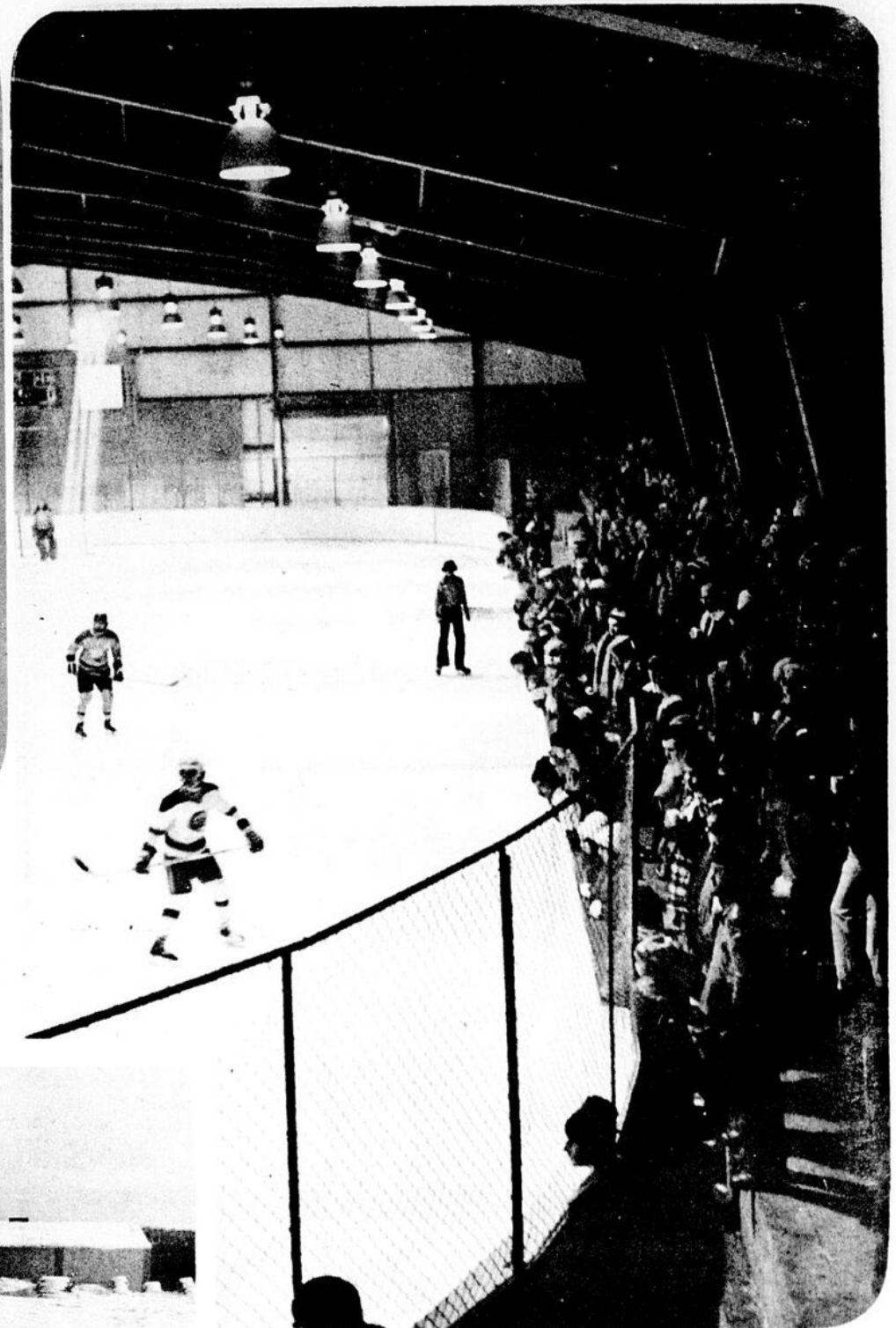
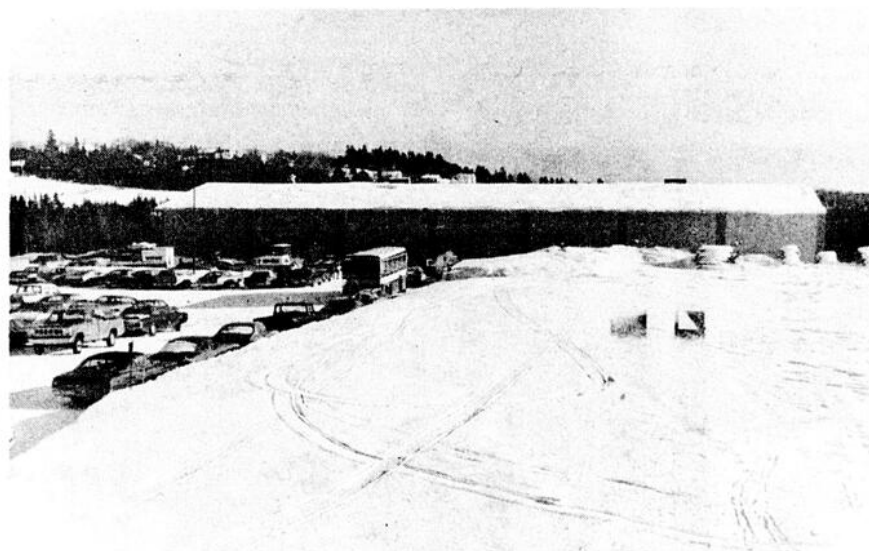
L'aréna de St-Pamphile est un édifice de 230 x 110 pieds située sur la rue St-Pierre face à l'école polyvalente. Enfin si le projet est aujourd'hui une réalité, cela est aussi dû à la générosité de la population qui a souscrit lors de la campagne populaire: «L'aréna, tu la veux? fais ta part, tu l'auras».

La commission des sports et loisirs a accepté de mener cette campagne parce qu'il s'agissait d'un besoin pour les jeunes et que les dimensions du projet étaient réalistes. La participation aux activités de l'arna d'aujourd'hui prouvent bien que les promoteurs avaient vu juste.

Une collaboration très généreuse à l'édification de

cette aréna fut apportée par les industriels locaux, en effet la compagnie Les Matériaux Blanchet a souscrit \$25,000. lors de la campagne, la Cie Maibec \$15,000, la

Caisse Populaire \$10,000, Pain Fortin \$2,500.00. Le marche-t-on et de nombreux autres dons ont totalisé la jolie somme de \$72,750. en souscriptions.



Possibilité d'opération: plus de 8 mois par année

A. Flamand

Après étude sur les possibilités d'opération du stade couvert, le nouveau conseil municipal décide de noter la patinoire d'une glace artificielle visant une meilleure rentabilité si elle est utilisée 8 mois par année au lieu de 3. Ce travail de réfrigération de l'ordre de \$124,194.00 dollars fut accompli par Dickner Inc. de Rimouski; à ce moment l'appellation stade couvert est converti Aréna. Un projet Initiative Locale

obtenu en automne 74 a permis la construction de gradins tout autour de la patinoire pouvant recevoir 1000 spectateurs et de parachever le restaurant, les chambres des joueurs au bout est de la bâtisse. Considérant ce P.I.L. et le bénévolat reçus ce bâtiment au coût de \$462,000.00 a une valeur d'au dessus de \$500,000.00.

Sur le plan administratif, les prévisions budgétaires pour l'année 1976 sont en

revenus prévus \$101,150. en dépenses \$101,660, le remboursement de la dette est de \$51,800.

Après avoir fait des démarches auprès du ministre de Montmagny-L'Islet M. Julien Giasson, la municipalité et des membres de la commission des sports et loisirs obtenaient une entrevue avec l'honorable Paul Phaneuf ministre responsable au Haut Commissariat; celui-ci ayant constaté que l'Islet-

sud ne possédait pas d'aréna avec équipement adéquat admit que la demande était raisonnable et que le gouvernement porterait sa subvention à \$150,000.00, cette somme sera versée par tranche de \$30,000.00 pendant 5 ans.

La glace artificielle d'une superficie de 85 X 190 fut livrée au début de décembre. L'aréna peut servir tout le secteur l'Islet Sud et une partie du comté de Montmagny.

Aréna de St-Pamphile

Ouverture officielle, dimanche

(A. Flamand) La cérémonie d'inauguration officielle de l'Aréna de St-Pamphile aura lieu dimanche prochain le 1er février à l'occasion d'une journée Sportive dans le cadre du Carnaval, de 10 heures a.m. à 6 heures p.m.

Le Programme de la Jour-

née Sportive du Carnaval est le suivant:

10h A.M. Pee-Wee VS Parents
10h30 Bantam VS Club Lion
11h. Vétérans VS Femmes
11h. 30 Pee-Wee VS Pee-Wee
12h.

Bantam VS Instructeurs
12h. 30

Confrontation
1h. P.M. Moustiques
1h. 30
Midget VS Old Timers
2 hrs Bébite
2h. 30 Ouverture Officielle
Discours, majorettes
Télé 4 avec André Guy,

Claude Steben, Claude Mercier, etc.
VS Old Timers
Course de patins chez les filles
2e période de Hockey
Confrontation au Ballon-

Balai (Filles)
3e période de Hockey
"De la participation de chacun dépend le succès de cette journée".
La cérémonie commencera à 1 heure et 30 par un vin

d'honneur servi aux invités spéciaux, alors que la bénédiction et l'inauguration proprement dites des lieux se feront à 2 heures et 30. Une attraction originale suivra l'inauguration.

Pour l'Aréna de St-Pamphile,
bon succès!

PIERRE LANGLAIS

INGENIEUR CONSEIL

2835, Chemin Gomin

Tél. 653-2733



MISE AU JEU OFFICIELLE.— De G. à Droite M. Couette de Mathieu & Lachance Ste-Lucie. Le maire Jacques Leblanc, Bernardin Lebel, Denis Blanchet président de la Commission des Sports et Loisirs, André Fortin président de la Ligue Intermédiaire, Pierre Litalien des Matériaux Blanchet.

Félicitations

pour l'Aréna de St-Pamphile...

DICKNER INC.

559, Lausanne

Rimouski, P.Q.

Télex: 011-86354

Tél.: 723-7936

MECANIQUE INDUSTRIELLE:

- Réfrigération
- Climatisation
- Vente et location d'outillage
- Pièces mécaniques et hydrauliques

Meilleurs voeux de succès
à cette grande entreprise!

BECAN INC.

ENTREPRENEUR-GENERAL

Victor Tardif

PRESIDENT

492, Rue St-Léon

Québec 8, Qué.

Tél. Bur. 598-0239

Rés. 527-1568

Aréna de St-Pamphile

Un désir collectif selon le maire Leblanc

La réalisation d'un projet d'aréna à Ville de St-Pamphile s'est opérée en deux étapes principales; soit la construction de la bâtisse elle-même et ensuite l'installation d'une glace artificielle.

L'idée de construire une aréna, avait d'abord été lancée vers 1970 et à cet effet, un comité provisoire s'était formé pour en faire la promotion, après un certain temps les membres de la Commission Municipale Loisirs et Sports prennent la relève et multiplient les démarches pour obtenir en 1974, que la décision soit

prise par le Conseil de Ville de bâtir un stade couvert.

Pour eux, la tâche n'est pas terminée; ils organisent une souscription populaire et un rallye, sollicitent des subventions et participent activement à la construction qui débute à l'automne de la même année.

Le nouveau conseil de Ville, élu en novembre 1974, continue l'oeuvre commencée et dès janvier 1975, le stade couvert peut opérer avec glace naturelle. L'aide d'un projet PIL entre autres, permet l'aménagement intérieur: restaurant, gradins, chambres de joueurs, etc.

L'expérience de quelques mois d'opération amène le Conseil de Ville à prendre la décision d'installer une glace artificielle en vue d'une plus longue période d'utilisation et en même temps, d'une meilleure rentabilité. Ces installations sont complétées au début de décembre et l'Aréna de St-Pamphile en opération depuis cette date, fait la preuve qu'un tel service de récréation et de sport se devait d'exister dans la région.

Cette réalisation, qui coûte un effort financier aux contribuables de St-Pamphile, confirme, par ce fait, un

désir collectif de se doter de meilleurs services et de poursuivre le développement progressif de leur Ville.

La collaboration de tous rend possible l'amélioration de notre milieu de vie.

Cordiale bienvenue à tous à l'occasion de l'inauguration officielle.

Jacques Leblanc, maire de Ville St-Pamphile.



M. le maire
Jacques Leblanc

Un investissement nécessaire dans L'Islet-Sud

(Aline Flamand)— Depuis le début de décembre 1975, l'aréna de St-Pamphile est en marche et de plus en plus, cet outil de travail nécessaire à tout développement des loisirs municipaux et régionaux, continue à jouer son rôle. Tout au cours de l'hiver, l'aréna permettra aux personnes de tout âge de démontrer leurs habiletés sportives, de s'en donner à coeur joie; en effet, nous voyons des gens chausser les patins après de nombreuses années d'inactivité dans le domaine du sport. Diverses ligues de hockey sont formées et cela à tous les niveaux d'âge, des organismes d'intérêt de plus en plus aux loisirs des jeunes,

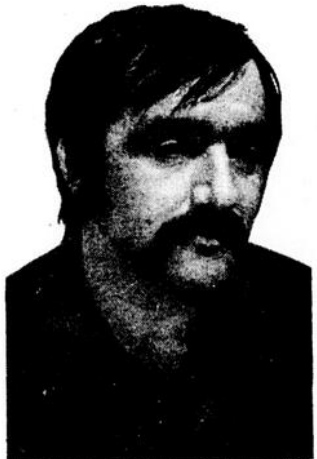
les parents encouragent leurs jeunes à la pratique sportive, tout cela parce qu'on commence à comprendre les bienfaits de l'activité physique. Les dirigeants ont à coeur de maintenir cette participation massive à l'aréna en ayant une programmation la plus conforme à nos besoins.

On est obligé d'admettre que l'aréna répond à un réel besoin depuis sa mise en opération; en effet le taux de participation aux compétitions organisées laisse présager un avenir prometteur. Les promoteurs de ce projet voulaient doter St-Pamphile d'un bon équipement pour le développement de loisirs sains.

Claude Turgeon en est le gérant

A. Flamand

Lors du concours lancé par la municipalité de St-Pam-



Claude Turgeon occupe le poste de gérant de l'aréna de St-Pamphile depuis le début de novembre.

phile pour engager en gérant à l'aréna, Claude Turgeon professeur à la Polyvalente accepta d'occuper ce poste à temps partiel. Possédant une grande expérience dans le domaine Claude a travaillé en animation de loisirs pour la Commission des Sports et Loisirs de St-Pamphile.

Les Sportifs de L'Islet Sud utilisent la glace artificielle depuis le 12 décembre dernier. De nombreuses compétitions sont organisées: Une ligue intermédiaire de hockey se rencontre le vendredi soir de 8 hres à 12 hres p.m. ainsi que le dimanche après-midi à 1 hre et 3 hres. Le hockey mineur occupe l'aréna du lundi au jeudi de 5 hres à 7 hres 30. Les parties de ballon-balai se disputent le lundi et mercredi de 8 hres 30

à 10 hres 30, le vendredi de 4 hres 30 à 5 hres 30.

Les vétérans du hockey de St-Pamphile ont formé 5 équipes surnommées les Old Timers, ceux-ci s'exécutent le dimanche à 10 hres A.M. les mardis et jeudis à 8 hres 30 et 10 hres 30.

Pour les patineurs, la glace est à leur disposition tous les soirs de 7 hres 30 à 8 hres 30 excepté le vendredi, le samedi le patinage est à 2 hres et le dimanche à 7 hres P.M.. Les mardis et jeudis la patinoire est ouverte aux adeptes de ce sport de 2 à 3 hres P.M.

L'ouverture officielle est prévue pour le 1er février. La participation aux activités de l'aréna est excellente, ce service répond vraiment à un besoin de la population.

Nos félicitations

Montmagny Ready Mix Inc.



POUR BIEN VOUS SERVIR:

1— Usine MONTMAGNY — 248-0953

2— Usine ST-RAPHAEL — 243-2102

3— Usine LA POCATIERE — 856-3409

4— Usine ST-ANSELME — 885-4096



KRT Ready Mix Inc.

5— RIVIERE-DU-LOUP — 862-6963

6— CABANO — PRINTEMPS — 1976

gilbert,
bourassa,
gagné,
morin

+

associés
limitée

GROUPE-
CONSEIL

Bon succès à

l'Aréna de St-Pamphile...

2700 Boulevard Laurier / Québec G1V 2L8 / 653-9274

125 Ouest, de l'Évêché / Rimouski G5L 4H4 / 723-7531

108 N.-Dame Nord / Thetford Mines G6G 2J8 / 338-1755

La Ville de St-Pamphile

Ville de St-Pamphile

Cté L'Islet, P.Q.



La Ville de St-Pamphile, consciente de la responsabilité qui lui incombait de se doter d'un service pouvant répondre adéquatement aux besoins des jeunes et moins jeunes, contribue au développement dynamique de la région par la réalisation de son projet d'aréna.

L'apport financier généreux des industries locales, des institutions et associations, des particuliers et des contribuables et une subvention appréciable du Haut Commissariat Loisirs et Sports ont permis de concrétiser ce projet.

La Commission Municipale Loisirs et Sports, par le travail soutenu de son président et de ses membres, a consacré efficacement beaucoup d'énergie à cette tâche afin de la mener à bien.

Cette réalisation est une addition importante aux services déjà existants dans notre Ville et s'inscrivait dans le cadre des améliorations nécessaires à l'évolution de notre région.

Jacques Leblanc, maire

Le Conseil de la Ville de St-Pamphile

Jacques Leblanc maire
Gabriel Bélanger Conseiller
Roch Bourgault Conseiller
Marcel Flamand Conseiller
Jules Laflamme Conseiller
Clément Leblanc Conseiller
Elisée Vaillancourt Conseiller
Yvon Blanchette Sec. Trésorier

La Commission Municipale Loisirs et Sports

Denis Blanchet président
Jocelyn Migneault Vice-président
Jean-Marc Bourgault directeur
Réal Troie Directeur
Claire Dubé Directeur
Lily Leblanc Directeur
Guy Gagnon Directeur
Richard Pelletier sec. Trésorier



BUREAU DE DIRECTION DES GALERIES MONTMAGNY. — Lors de l'assemblée générale annuelle des quelque 23 marchands membres de l'Association des Marchands des Galeries Montmagny Inc., qui s'est tenue le 20 janvier dernier, on a procédé à la mise en place d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1976. Ce sont [1ère rangée de gauche à droite] Mme Hélène Marcoux, de la Boutique Capucine, trésorière, M. Gérard Montminy, de Gérard Montminy Musique, réélu président et M. Denis Têtu, de Accomodation Têtu, directeur; [deuxième rangée dans le même ordre] MM. Richard Guimont, de la Boutique Axe, directeur, Jean Grenier, de la Boutique Jean Grenier, vice-président, Camille Laperrière, de Peoples, secrétaire, et Pierre Morin, de Provigain, directeur. A cette réunion, les marchands ont convenu de l'organisation d'un mini carnaval sur le site du centre d'achats dans quelques semaines et d'une promotion à l'occasion de la fête de Pâques. De plus les marchands, pleinement satisfaits de leurs affaires puisqu'un nombre toujours croissant de gens de la région achètent à Montmagny, se proposent de réaliser un programme continu de promotion et d'information à l'intérieur du mail des Galeries Montmagny. [C.M.—PEUPLE-COURRIER]

L'évaluation municipale est de \$1,684,385 à St-Vallier Village

(C.M.) Les prévisions budgétaires de la Municipalité de St-Vallier Village pour l'année d'opération 1976 ont été déposées et acceptées par les membres du Conseil à leur assemblée publique du 3 décembre dernier. Les revenus y sont évalués à \$35,600, tandis que les dépenses se chiffrent à quelque \$31,000 plus un montant de \$3,000 qui a été consenti à l'O.T.J. locale pour faciliter le développement des loisirs.

Les taxes ont été fixées à 50 cents du \$100 d'évaluation pour l'impôt foncier, 10 cents du \$100 pour le service-incendie; celle des vidanges est haussée de \$14 à \$18 par année; celle des chalets passe de \$7 à \$10 par année, alors que l'impôt pour les commerces est de \$30 par année au lieu de \$20.

Quant à l'évaluation totale des immeubles de la municipalité, elle est portée par le nouveau rôle à \$1,684,385; ce qui représente par rapport à la précédente une augmentation approximative de \$50,000.

Par ailleurs, a fait savoir la secrétaire municipale Mme Roch Tanguay, le Conseil conserve en 1976 les mêmes objectifs qui sont l'élaboration des plans et

devis d'un éventuel réseau d'aqueduc et d'égout de même que l'achèvement du H.L.M., dont l'ouverture officielle devait avoir lieu le 1er mars prochain mais qui

sera quelque peu retardée à cause de certains problèmes techniques au niveau de l'approvisionnement en eau potable.

La pierre de naissance véritable pour

JANVIER est **LE GRENAT**
monture en or 14K de **COLUMBIA**



No 91387



No 91388

Venez voir ces bagues, et d'autres créations enchanteresses de Columbia. Venez nous voir bientôt

Votre maison de service...



BOCADO ENR.

98, Rue St-Thomas,

Montmagny

248-3302

10ième Rencontre Magnymontoise, samedi

Samedi soir prochain, le 31 janvier, au Centre Sportif le Bûcheron, la population de Montmagny aura le plaisir d'accueillir les personnes venues résider chez nous au cours de l'année 1975.

Préparée par la Chambre de Commerce, cette manifestation qui célèbre cette année son 10ième anniversaire sera sous la présidence d'honneur du maire de la cité M. Cajetan Gauthier.

Par ailleurs, des invités de marque ont accepté de se joindre à la population pour accueillir comme il se doit les nouveaux résidents.

A noter qu'un cocktail, un bon orchestre et un buffet

froid agrémenteront ces heures. Il est encore temps pour les nouveaux résidents de participer en communiquant au secrétariat de la

Chambre de Commerce. Bienvenue à tous!

La Chambre de

Commerce, 248-5646.



Germain Simoneau A.V.A.

Assureur-vie agréé

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

1876-1976



M. FERNAND BROCHU
représentant
Tél. 248-3569

L'objectif le plus important du client à long terme.....c'est la satisfaction
En vous assurant chez nous.....vous êtes chez vous



LA COOPERATIVE D'ASSURANCE-VIE CENTENAIRE

Ma Coopvie me donne un deuxième

représentant à l'occasion du Centenaire des Artisans



M. GASTON TANGUAY
représentant
Tél. 248-1347

AVIS...
à cause de la mauvaise température
notre
Vente
1/2 prix

sur toute la marchandise d'hiver
se continue jusqu'au **31 Janvier**

JEUNE ALLURE ENR.



Mme Francine Couillard, prop.

67, St-Jean Baptiste Est
Montmagny

248-1220

Croc-l'oeil

OPERATION "ALPIN" A TOURVILLE.— Dimanche 1er février au chalet de la patinoire de 10h. A.M. à 4.00h. P.M. Ceux qui ont déjà enregistré leurs skis par l'opération "Volcan" peuvent venir quand même s'inscrire pour recevoir le "tag-day" d'identification. Club de Ski de Fond de Tourville Par Claudette Lord, Publiciste.

UN MESSAGE DE VOTRE CHAMBRE DE COMMERCE. La Chambre de Commerce de Montmagny avise toutes les personnes intéressées à suivre le cours "Initiation à la vente", ou le cours "Impôts" ne tardez pas à vous inscrire. Les cours doivent débuter dans les premières semaines de février. Pour information le jour 248-5646 [Mme Rouleau] après 5 heures 248-6830 [Roger Thibault].

PRECISION.— Nous tenons à préciser que les deux chèques de \$377,490.30 émis par Loto Perfecta comme grands prix du tirage du 9 janvier dernier, pour deux billets affichant les six chiffres dans l'ordre, l'ont été l'un et l'autre au nom de Mme Monique Blouin, de Berthier-sur-Mer; c'est donc elle la gagnante des deux prix totalisant la somme de \$754,980.60.

SOUPER DES CANOTIERS.— Le souper annuel au profit des Canotiers de Montmagny aura lieu le 8 février au Centre Civique après la joute d'Ancienne-Lorette. Les cartes sont en vente depuis deux semaines. Ceux et celles qui veulent s'en procurer n'ont qu'à s'adresser aux membres de la direction des Canotiers ou aux joueurs et les hôtesses. Ce souper Canadien est à un prix très populaire.

DERNIER APPEL.— A ceux et celles qui auraient pu l'oublier... c'est samedi le 31 janvier 1976 au Centre Sportif Le Bûcheron à 20.30 hres qu'aura lieu la Grande Soirée Magnymontoise, dite soirée de fraternité organisée par votre Chambre de Commerce locale. Nous fêtons cette année notre 10e anniversaire. Venez vous amuser au son de l'orchestre réputée. Cocktail et buffet froid seront servis. Cartes en vente dans les pharmacies. Pour de plus amples renseignements communiquez avec le secrétariat permanent de la Chambre de Commerce au numéro 248-5646 et par le fait même vous enregistrez.



LE JEUNE DALLAIRE AUX FINALES REGIONALES DES JEUX DU QUEBEC.— Claude Dallaire, 15 ans, étudiant à la Polyvalente L.-J. Casault en secondaire II, pratique l'haltérophilie depuis 5 mois. Soulignons toutefois qu'il fit des exercices de musculation pendant 1½ an avant de soulever des poids de 220 livres. Claude ira aux finales régionales pour les Jeux du Québec le 8 février prochain, au Centre Mgr Bouffard à Québec.

Clinique d'haltérophilie à Montmagny

(D.L.B.) Il y aura clinique sur l'haltérophilie, vendredi le 30 janvier prochain au gymnase de l'Ecole Louis-Jacques Casault de Montmagny, à compter de 20:00 hres.

M. Jean-Yves Dionne de Québec, instructeur en haltérophilie à l'Ecole Samuel de Champlain, entraîneur pour

l'équipe canadienne aux Jeux de Budapest il y a déjà quelques années, animera cette séance d'information. Tous les jeunes et moins jeunes intéressés à connaître ou pratiquer ce sport sont priés de s'y rendre. Cette clinique a pour but de créer un club d'Haltérophilie à Montmagny.

FERMIERES DE MONTMAGNY.— La réunion mensuelle du Cercle des Fermières de Montmagny aura lieu lundi le 2 février prochain à 20 heures, à l'école Beaubien. M. Clément Fournier, président de la Société d'Agriculture de Montmagny, sera présent pour parler de la prochaine Expo-Agricole Montmagny. Bienvenue à toutes.

TOURNOI DE 550.— Un tournoi de cartes 500 aura lieu dimanche le 15 février prochain à 13 heures à la salle paroissiale de L'Islet-sur-Mer. Cette activité est organisée au profit de la chorale l'Etoile au Grand Large. Des trophées seront attribués aux heureux gagnants et des prix de présence seront offerts en tirage parmi l'assistance. Bienvenue à tous les amateurs.

NATATION.— Un club de natation est actuellement en opération à la piscine du Centre Culturel et Récréatif de Montmagny. La responsable, Marie Caron, serait heureuse d'accueillir encore quelques membres, âgés de 10 à 17 ans. Les activités ont lieu le mercredi de 18.00 heures à 19.00 heures et le vendredi de 16.30 heures à 18.30 heures. Pour les inscriptions, veuillez communiquer avec Marie Caron à 248-1842 ou au Service Municipal de la Récréation à 248-6022.

ST-JEAN PORT-JOLI.— Une soirée de danse aura lieu à la salle du Couvent de St-Jean Port-Joli samedi le 31 janvier prochain. Un orchestre est au programme. L'admission sera à prix populaire; bienvenue à tous.

Le Comité de danse

ST-DAMASE.— Un tournoi de cartes 500 se déroulera le 30 janvier prochain au Club de Motoneige Les Cerfs, à St-Damase dans le comté de L'Islet. Des prix seront attribués aux gagnants. Pour plus d'information, contactez Mme Suzanne Bélanger au numéro de téléphone 598-6234.

VOYAGE A WASHINGTON.— Un voyage dans la Capitale des Etats-Unis, Washington, est organisé pour une durée de cinq jours. Au programme il y a une visite du Capitol, de la Maison Blanche et de plusieurs autres sites intéressants. Pour informations, s'adresser à Mme Aimée Lacombe durant l'avant-midi (Tél. 248-2718) à Montmagny.

CAM.— Avis à tous les intéressés, l'assemblée générale annuelle des membres du Cercle des Affaires de Montmagny se tiendra ce soir [28 janvier] à 8 heures et 30 P.M., à Place le Germeir. A cette occasion les conjoints sont invités.

SOUPER BENEFIQUE.— Nous vous rappelons que le souper bénéfice au profit du Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud se tiendra dimanche le 1er février à 6 heures et 30, au Centre Sportif Le Bûcheron. Quatre joueurs étoiles des Nordiques de Québec doivent être de la partie; ce sera donc un rendez-vous des plus intéressants. Veuillez prendre note qu'il n'y aura aucune cérémonie spéciale à l'Aréna précédant le souper.

FEMMES D'AFFAIRES.— L'Association des Femmes d'Affaires de Montmagny, à son souper du 19 janvier dernier à Place le Germeir, recevait comme conférencier M. Roger Poitras, assureur à l'emploi de la New-York Life Ins. Co. Ce dernier fut présenté par Mlle Lyne Guimont et remercié par Mme Thérèse Jobin. Le sujet de l'exposé de M. Poitras fut "La femme et la fiscalité en 1976".

Lise Montminy Publiciste

JOURNEE CARNAVALESQUE A ST-MARCEL.— Les loisirs de St-Marcel tiendront une journée carnavalesque le 8 février. Au programme des compétitions de toutes sortes: marathon de ballon-balai, rallye de motos-neige, course aux trésors et une marche en raquettes. Le tout se complète par un succulent souper au boeuf suivi d'une soirée dansante. Pour inscription au marathon de ballon-balai Tél. 872-8661 ou 447-2349.

STE-PERPETUE.— Un rallye de motos-neige se tiendra le 8 février au Club Etoile d'Or de Ste-Perpétue. L'inscription et le départ se feront au chalet à 9hres a.m. De nombreux prix et trophées seront distribués en soirée. Pour renseignements Tél. 359-2215.

CARNAVAL ST-PAMPHILE.— Les activités du carnaval se poursuivent en fin de semaine par le couronnement de la reine samedi le 31 janvier. L'orchestre Les Zodiaques feront les frais de la musique. Dimanche 1er février de nombreuses compétitions sportives se tiendront à l'aréna à partir de 10 hres a.m. à 6 hres p.m. Dans ce cadre il y aura inauguration officielle de l'aréna.

Chronique du Livre

Nouveautés de la semaine à la Bibliothèque de Casault

Sous cette rubrique, chaque semaine, à l'intention de notre distinguée clientèle du soir, nous suggérons quelques nouveautés, reçues et sélectionnées dans différentes disciplines.

PHILOSOPHIE — PSYCHOLOGIE

Flammarion, Camille » Après la mort«

Hutin, Serge » Techniciens de l'envoûtement« [magie]

Jetté, Mgr Edouard » au seuil du subconscient«

RELIGION

Emery, Pierre-Yves »La prière au coeur de la vie«

Monfort, François »La bonne nouvelle de l'amour«

Robinson, Mgr John Arthur Thomas »La différence du chrétien aujourd'hui«

SCIENCES SOCIALES

Doucet, Louis »La foire aux cadavres« [pompes funèbres]

Rogers, Carl Ransom »Liberté pour apprendre« [apprentissage, psychologie de 1^{re}]

Salomé Jacques » Supervision et formation de l'éducateur spécialisé«

Sondaz, Marie-Louise »Le langage des fleurs«

Verbist, Alfons P »L'affectivité; la fondamentale dans l'harmonie psychique«

LANGAGE

Société du parler français

Glossaire du parler

français au Canada«

SCIENCES PURES

Grimaldi Pierre »Playdoyer pour l'homme de demain« [évolution]

Mary, Jean »L'armoire aux herbes«

ARTS

Gatteau, Raymond »L'enseignement de la natation«

Goblot, René »La plongée sous-marine au Québec«

Heim, Jean »Le judo«

Mecteau, Michel »Le conditionnement physique du sportif«

Nashu, Yoshino »Le karaté sankukai«

Yerkow, Charles »Judo et yoga«

LITTÉRATURE

Asimov, Isaac »Cailloux dans le ciel«

Blais, Marie-Claire »Une liaison parisienne«

Giono, Jean »Le bonheur fou«

Hemingway, Ernest »Cinquante mille dollars«

Kipling, Rudyard »L'homme qui voulut être roi«

Maillet, Andrée »A la mémoire d'un héros«

Maloroso, Antoine »Les possédés du coeur«

Robeson, Kenneth »L'ange des ténèbres«

La plupart des volumes
qui paraîtront dans cette chronique
sont en vente à notre librairie...

Les livres de la semaine:

— Le guide de l'auto 76

(de Jacques Duval)

— La personne humaine

(de Yves Saint-Arnaud, psychologue)

— Lucky Luke

La guérison des Dalton

LIBRAIRIE CHEZ PAUL

Paul Fournier, prop.

149, Ave de la GARE,
MONTMAGNY, - G5V 2T4

Tél.: 248-2482



DATE: 23 JANVIER 1976

PERFECTA

6/36

GROS LOT
\$100,000.00

LA SEMAINE PROCHAINE

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE				
4	11	15	20	24
6 SUR 6	1		\$118,183.00	
5 SUR 6	72		\$914.00	
4 SUR 6	2191		\$83.00	
5 SUR 6+	3		\$14,631.00	
NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUX SUR 6+				
17				
VENTES TOTALES \$762,051.00				

MINI LOTO

TIRAGE 43
VENDREDI 23 JANV. '76

32 Séries émises - 90,000 chacune

POSSIBILITÉ DE

32 GAGNANTS de \$5,000.

256 GAGNANTS de \$500.

2592 GAGNANTS de \$100.

62153

2153

153



L'Assurance: cette inconnue!

UN PARTICULIER PEUT CONTRIBUER A UN REER AU BENEFICE DE SON CONJOINT. [suite]

AUTRE ALLEGEMENT DU FARDEAU FISCAL:

Pour illustrer l'effet d'établir un Reer en faveur de l'épouse, prenons le cas bien simple d'un homme marié, âgé de 55 ans, qui touche un revenu annuel de \$30,000 dans un emploi autonome.

Sa femme, du même âge que lui, n'a jamais travaillé à but lucratif et n'a aucun revenu de placements; ainsi, à la retraite, elle ne recevra que la pension de sécurité de la vieillesse.

On suppose que le mari, lui, recevra la rente du régime de rentes du Canada ou du Québec, la pension de sécurité de la vieillesse et environ \$7,500. par année de son régime enregistré d'épargne-retraite.

Il peut donc continuer à accumuler \$4,000. par année dans son propre régime enregistré d'épargne-retraite soit déposer toute la somme dans Un Reer au nom de sa femme. D'après les calculs de la maison William M. Mercer Ltd., s'il opte pour la dernière formule, il réduira le fardeau fiscal de sa famille après la retraite d'environ un quart si l'on s'appuie sur les taux actuels d'imposition.

Même après avoir pris en considération le coût plus élevé des rentes pour les femmes, le revenu familial net après la retraite pourrait être relevé de plus de \$100. par mois, sous réserve d'aucun changement dans la situation fiscale avant la retraite.

[Dernier d'une série de quatre articles]

Germain Simoneau A.V.A.,

Vice-président de l'Association des Assureurs-vie du Québec

15 nord, du Bassin, Montmagny [Québec]

Ca marche à St-Paul

Samedi soir, le 17 janvier avait lieu à l'Ecole de la Colline une soirée de cartes organisée par le Comité des Loisirs d'Hiver de St-Paul.

Voulant rejoindre et toucher les gens de tous les âges, cette activité avait pour but de divertir toute la population, tout spéciale-

ment le Club de l'Age d'Or. Malgré un froid mordant, quelque soixante personnes s'y sont rendues afin de mettre à l'épreuve leurs talents de "Joueurs de cartes". A la surprise et aussi à la joie du Comité, plusieurs jeunes étaient présents.

De nombreux prix de pré-

sence furent tirés au hasard; ces prix ayant été donnés généreusement par les marchands de la place. Encore une fois, merci aux donateurs, merci à ceux qui encouragent le Comité de quelque façon que ce soit.

MONUMENTS DE GLACE. Tout comme l'année dernière, le Comité des Loisirs d'Hiver de St-Paul tient à informer la population qu'un concours de monuments de glace aura lieu une fois de plus.

Si l'on juge de la popularité et de la grande participation des gens à ce concours, l'an passé, nous nous attendons à voir surgir des personnages, des animaux, des objets qui sauront égayer notre village tout au long de son Carnaval.

Si tout fonctionne normale-

ment, le jugement devrait avoir lieu le 14 février. Un montant de \$100.00 sera distribué comme prix et afin de n'oublier personne lors du "jugement" des monuments il serait bon de communiquer avec M. Richard Gagnon (responsable de cette activité) au numéro 469-3472.

COURONNEMENT. Une autre activité à surveiller, c'est le couronnement de la reine. Celles qui se disputent ce titre sont: Lyne Boivin, Jocelyne Blais, Gaétane Coulombe, Aurore Gagnon et Johanne Tanguay. Le comité sait quelle somme de travail elles ont abattue et souhaite à toutes la meilleure des chances. Donc, invitation à tous les joyeux fêtards... on t'attend... le 7 février.

Au club de l'Age d'Or St-Marcel,

on s'amuse bien

(A. Flamand)— La présidente du club, Mme Eugène Boucher, nous communiquait les dernières activités qui furent un vrai succès.

D'abord le 20 décembre, les membres de réunissaient pour fêter la Noël, le Père Noël personnifié par Vital Dancause et la fée des glaces Mme André Caron étaient de la fête. ON s'échangea des cadeaux et le tout se termi-

nait par un succulent goûter.

La fête des Rois ne pouvait passer sous silence; l'âge d'or se donnait un roi et une reine en la personne de Mme Lauréat Mercier et M. Donat Bélanger. Plusieurs jeunes couples se sont joints à ces gens du troisième âge pour danser, chanter, en somme s'amuser comme on le fait si bien au club de l'âge d'or.

DENTUROLOGISTE



ANDRE NORMAND

21 Valcourt Montmagny

248-0849

ERRATUM...

Dans l'annonce des Galeries Montmagny, du 21 Janvier 76, il y a eu erreur concernant le magasin Jean-Yves Normand Enr. On aurait dû lire: 50% sur toute la marchandise d'hiver en magasin...



Remerciements de sympathie

Mme Lucien Baillargeon et sa famille remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Lucien Baillargeon de Montmagny, soit par offrandes de messes, par des tributs floraux, par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles qui ont eu lieu le 9 janvier 1976 en l'église de St-Thomas de Montmagny.

Remerciements de sympathie

Les familles de M. Mme Jean-Paul Gaudreau et dame Cécile Gendreau remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de Mme Louis Gaudreau de Montmagny, soit par offrandes de messes, par des tributs floraux, par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles qui ont eu lieu le 22 décembre 1975 en l'église de St-Mathieu de Montmagny.

Remerciements de sympathie

Mme Pauline Kirouac Wells ainsi que les familles Wells et Kirouac remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par des offrandes de messes, de fleurs, d'affiliations, de télégrammes ou assistance aux funérailles à la suite du décès de M. Norman Wells survenu à Montmagny le 15 Décembre 1975

CLIENTS

AMIS

FEVRIER

LE
MOIS
DES
MOIS

29

JOURS DE
SPECIAUX DE
TOUTES SORTES

SURVEILLEZ L'ANNONCE DU **4 FEVRIER 76**

PASSEZ NOUS VOIR POUR EN **PROFITER**



Pontiac

BEDARD

UTOMOBILES Inc.

116, St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny. 248-3553



Buick

Restaurant Le Paysan toujours en tête de la Ligue Commerciale Labatt

Grâce à une victoire difficile sur l'Hôtel National, les équipes de Ste-Félicité conservent leur priorité de 2 points sur le Ste-Perpétue. Le jeune Clément Blanchet dans les buts de l'Hôtel National a livré une belle lutte à la formidable attaque des gars du Restaurant Le Paysan. Guy Pelletier, Michel Bernier, Marcel St-Pierre avec chacun un but ont continué leur magnifique travail, ce qui en fait présentement le trio le plus prolifique de la ligue. Pierre Pelletier a complété le pointage pour Ste-Félicité. Les officiels ont décernés 4 pénalités dans cette partie dénudée de rudesse. Pour l'Hôtel

National Bertrand Lachance avec deux buts a fait preuve d'une très grande habileté.

Dans l'autre partie, la Brasserie le Flambeau l'a emporté par le compte de 3 à 1 sur l'Hôtel St-Omer. Les marqueurs pour Ste-Perpétue furent Benoit Pelletier (2) et Michel Black. Pour ST-Omer, Alain Girard a évité le blanchissage. Il faut noter que l'Hôtel St-Omer a été privée de son excellent gardien de but J.C. Godbout dès le début du match. On espère que son absence sera de courte durée. Les équipes de St-Pamphile et ST-Omer ont reçu la permission de ce recruter chacune 2 nouveaux joueurs.

Carole Bernier procure une autre médaille d'or à l'équipe Midget de Ski Alpin de Montmagny

C'est au mont Castor de Valcartier que se disputait dimanche dernier la deuxième compétition du circuit SKI-BEC pour les jeunes skieurs midget. Carole Bernier a prouvé hors de tout doute que sa victoire de la semaine précédente à Sonham n'était pas l'effet du hasard. En effet, elle s'est octroyée une fois encore, la première place au classement féminin avec des temps de 57 secondes et demie et 54.45, soit plus de deux secondes de mieux que sa plus proche rivale Sylvie Labrecque du Club Redskins du Lac Beauport. La jeune Bernier prend ainsi une sérieuse option sur le classe-

ment final de la série de six courses et permet de grands espoirs pour la zone Pascal Taché aux prochaines éliminatoires des jeux du Québec qui se tiendront samedi et dimanche prochains à Stoneham.

S'est illustrée également à cette compétition NATHALIE BELANGER avec une 4e place.

Les garçons pour leur part ont eu moins de succès, chutant à maintes reprises sur ce parcours rapide et sélectif, ce qui octroyait une 6e place à l'équipe de Montmagny.

CHEZ LES JUNIORS

L'équipe des juniors pour sa part n'a pu faire mieux

qu'une cinquième position samedi au Lac Beauport. Néanmoins, SYLVAIN BOUCHARD a prouvé qu'il était de calibre junior en signant un huitième meilleur temps au classement général.

Le comité de direction du club de ski alpin de Montmagny est reconnaissant au club OPTIMISTE pour sa gracieuse commandite lors de ces deux compétitions.



L'équipe midget de ski alpin de Montmagny: 1ère rangée: Marc Boucher, Gaétan Couillard, Nathalie Laverdière, Daniel Morin, Patrice DuSablou. 2ème rangée: Julie Gaudreau, Nathalie Bélanger, Carole Bernier, Marc Fournier, Yvon Collin, Brigitte Leblanc, André Laverdière et Gilles Poitras. N'apparaissent pas sur la photo: Daniel Pelletier, Jean Blais, Marie-Hélène Blais, Yvan Gaudreau et Nathalie Bouffard.

CLASSEMENT DE LA LIGUE COMMERCIALE LABATT

	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	T.
Rest. Le Paysan	6	5	0	1	29	7	11
Brasserie le Flambeau	6	4	1	1	15	8	9
Hôtel St-Omer	6	1	4	1	5	20	3
Hôtel National	6	0	5	1	7	21	1

CLASSEMENT DES MARQUEURS

	PJ	B	A	P	T.
Guy Pelletier	6	12	4	0	16
Marcel St-Pierre	6	3	9	10	12
Michel Bernier	6	4	4	2	8
André Daigle	6	3	4	2	7
Benoit Pelletier	6	2	3	4	5

J. Turgeon Publiciste

Ligue locale Charlemagne de St-Pamphile

Résultats des parties disputées dimanche le 25 janvier 76
Le Relais remporte sur les Treize au compte de 37 à 27
Le Charlemagne remporte sur Les Pionniers au compte de 36 à 28

Le Moto-Neige remporte sur l'Escale au compte de 34 à 30
LA POSITION DES CLUBS APRES 10 RENCONTRES

Le Relais	358 points
Le Charlemagne	323 points
Le Moto-Neige	322 points
Les Pionniers	319 points
Les Treize	301 points
L'Escale	297 points

Une ouverture réussie à l'Escale

(A. Flamand)— Le club de moto-neige l'Escale de St-Pamphile faisait son ouverture officielle samedi le 24 janvier. Près de 300 personnes se sont rendues partager un souper délectable et fraterniser dans la soirée qui se voulait canadienne. Après la célébration eucharistique, les participants entraient dans la fête, chants, musique et danses complétaient le tout. Jean Bilodeau, gérant de la station C.H.A.L., anima cette rencontre sociale avec le savoir-faire qu'on lui connaît déjà. Bravo à l'Escale pour cette réussite.

Ce centre est en opération

depuis le début de décembre et dispose des services d'une experte cuisinière; le centre est ouvert du mardi midi au dimanche soir. La saison hivernale 1976 n'étant pas favorable à la moto-neige, le club rencontre certaines difficultés financières venant de part et d'autres. Les membres espèrent une collaboration étroite de la population pour mener à bien cette entreprise.

Depuis le 17 janvier une piste de ski se dirige vers l'escale, les membres de l'exécutif sont heureux de cette initiative et souhaitent la bienvenue à tous.

BATISSE D'ACIER HERCULE ET ATLAS

maisons usinées **CANADIANA**
YVAN CARON

Cap St-Ignace(Station) **246-5891**

CLAUDE LALONDE



DISTRIBUTEUR

CLAUDE LALONDE INC.

C.P. 302, Rivière-du-Loup,



Qué. G5R 3Y9

(418) 862-5050

on est 6 millions
de presque parents,

faut se parler.



BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE **Labatt** LIMITÉE—Y'A RIEN QUI LABATT

N'OUBLIEZ PAS SOUPER-BENEFICE

CLUB SOCIAL DU FOYER DE L'ENFANCE

DEVAIT AVOIR LIEU: le 26 janvier 1975

AURA LIEU: le 1er février 1976

OU CA?: Au Centre Sportif «Le Bucheron»
à 18.30 heures

4 joueurs des Nordiques de Québec seront présents, soit:



REJEAN HOULE



PIERRE ROY



MARC TARDIF



JEAN BERNIER

Les cartes achetées l'an dernier pour ce souper remis à cause de la tempête sont valides. Par contre, si vous n'avez pas de cartes et désirez assister à ce souper, communiquez le plus tôt possible au numéro de téléphone **248-4970**, le Foyer de l'Enfance de la Côte du Sud, 20 ave Côté, Montmagny

Prix: \$6.50 par personne (souper et soirée)

Réunion générale du Club de l'Age d'Or de La Pocatière

Dimanche, le 18 janvier, se tenait à la salle du Club de l'Age d'Or, notre réunion d'ouverture pour l'année 1976.

Mme Jos Bonenfant, présidente du Club, souhaite la bienvenue à tous et offrit ses bons vœux pour l'année qui commence. Puis elle donna un compte-rendu des activités de l'an dernier.

Voici un peu détaillées les réalisations de 1975: 10 réunions du Conseil furent tenues, partie de sucre, visite des Foyers pour personnes âgées, parties de cartes, cours de tricot, comptoir d'artisanat tenu l'été dernier enfin la salle est ouverte tous les mardis et jeudis pour les membres qui veulent se récréer.

Mme Bonenfant nous souligne que 7 membres sont décédés au cours de l'année. M. Gérard Gaudette, sec. trés. donna ensuite lecture du procès-verbal de la réunion de l'an dernier; le tout fut approuvé et il termine en disant qu'il faudra veiller davantage aux finances en 1976, ne pouvant plus compter sur le projet des années antérieures. (Nouveaux Horizons).

M. le maire Léonard Laplante nous adresse à son tour de bons vœux et félicitations pour le travail accompli, et en plus nous donne l'espoir de la réalisation d'un H.L.M. dans notre paroisse, projet désiré depuis longtemps. "poussez sur nous dit-il et nous pousserons en haut lieu à notre tour."

Voici quelques propositions faites et adoptées:

1- Adresser une lettre de remerciements à la Caisse Populaire pour le magnifique don reçu au cours de l'année.

2- Une petite fête organisée chaque mois soulignant la date anniversaire des membres nés durant le mois en cours. Un généreux donateur informe la direction qu'il s'engage à fournir les cartes de souhaits d'anniversaires.

3- Un bingo de temps en temps.

4- Un souper suivi d'une soirée récréative.

5- Projet d'un voyage à l'été.

Suivant les élections: les membres du Conseil sont réélus sauf M. Ls Philippe Dubé qui démissionne; raison: départ de la paroisse; il est remplacé par M. Jules Beaupré. Le Conseil est ainsi formé: M. le curé Joseph Anctil, aumônier. Mme Jos Bonenfant, présidente; Mlle Geraldine Michaud, M. Gérard Gaudette, sec. trés., directeurs; Mlle Isabelle Ouellet, M. Jos H. Gagnon, M. Jules Beaupré et Mme Herménégilde Pelletier.

Merci et sincères félicitations à tous ces bons collaborateurs qui veillent à la bonne marche du mouvement.

A son tour, M. le curé remercie et félicite le Conseil et les membres présents, demande à chacun d'amener d'autres personnes d'âge d'Or pour grossir les rangs et il ajoute "faut bien garder le même aumônier puisqu'il y en a pas d'autre, vous n'avez pas le choix, dit-il"

A notre humble avis, à qui irions-nous pour trouver meilleur aumônier? Merci M. le curé de votre précieuse et généreuse collaboration.

MM. Yvon et Yves Richard nous font vivre des mouvements agréables en nous chantant de belles chansons d'autrefois. MM. Le maire et Pierre Bouchard collaborent avec ces deux jeunes pour nous récréer. Merci à chacun pour leur belle humeur et des bons moments qu'ils nous ont procurés.

Le tout se termine par un goûter où chacun fraternise en dégustant les bonnes choses si bien préparées par les mains habiles de quelques-unes de nos amies de l'Age d'Or.

Rose Raymond

Bientôt un salon paroissial à St-Aubert

(J.P.O.)— St-Aubert sera bientôt doté d'un salon paroissial qui servira de funérarium et de local pour le futur club de l'Age d'Or ainsi que pour tous les autres mouvements et associations qui désireront en faire l'usage.

Cette réalisation est l'oeuvre de tous les paroissiens qui ont donné temps et argent et matériaux pour en faire un succès. Les marguilliers de St-Aubert ont

marqué le pas en donnant leur appui à ce projet depuis longtemps désiré par les paroissiens.

Pour sa part, la caisse populaire de St-Aubert, à l'instar des autres mouvements, a contribué à la réalisation du salon paroissial en faisant un don de mille dollars devant servir à l'achat de matériaux. L'inauguration du salon paroissial de St-Aubert aura lieu prochainement.



La Caisse Populaire de St-Aubert a contribué à la réalisation du salon paroissial en faisant un don de \$1,000. Sur cette photo, nous apercevons le curé de St-Aubert, l'abbé Martin Lamarre, recevant le chèque des mains de la gérante de la caisse, Mlle Blandine Caron. (J.P.O.—PEUPLE-COURRIER)

Journée Colombienne à St-Paul

Lors de l'assemblée mensuelle du 25 janvier, le Conseil 3186 des Chevaliers de Colomb de St-Paul a eu l'honneur de recevoir le directeur général des Chevaliers de Colomb, le frère Jean-Pierre Després; le député du district, le frère Georges Caron; les Grands Chevaliers, Philippe Thériault du Conseil de Montmagny et Fénélon Bois de St-Pamphile de même que Jean-Marc Gagnon du Conseil de L'Islet. Ces Grands Chevaliers étaient accompagnés des Chevaliers de leur Conseil respectif.

Les officiers et membres du conseil 3186 ont été très heureux de les recevoir à l'occasion de la remise des prix accordés aux acheteurs de billets de la "Journée

Colombienne". Un téléviseur a été attribué au frère Louis-Félix Caron du Conseil de St-Pamphile, un chèque de \$25. a été remis au frère Jean-Marie Raby de Ste-Apolline conseil 3186 et un autre don du Conseil 3186 a été gagné par le frère Georges Gagné également de Ste-Apolline. M. Benoit Boutin, président de Ste-Apolline et membre du Conseil 3186 s'est mérité un prix de présence.

Dans son allocution le président de la Journée Colombienne M. Guy Mercier, a profité de l'occasion pour féliciter tous les membres pour l'appui qu'ils ont apporté au succès de cette journée.

Le directeur régional ainsi que le député de district se

joignent à moi pour féliciter notre président de la Journée Colombienne, le chancelier M. Guy Mercier, pour le magnifique succès remporté lors de cette journée qui regroupait 15 paroisses du territoire desservi.

En terminant l'assemblée, le Grand Chevalier du Conseil de St-Paul a souligné aux membres qu'il y aura tournoi de pichenolles au Centre des Loisirs de St-Paul le 1er février prochain au profit des Chevaliers de Colomb du Conseil 3186. Les Trophées seront un hommage de la brasserie Molson. Tous les joueurs de pichenolles sont les bienvenus.

Joseph E. Aubé
Grand Chevalier

TISSERAND D'EXPERIENCE DEMANDE

Pour métiers à Navettes.

Salaire: \$9,000. à \$10,000. par année.

S'adresser à: **248-5940** le jour.

248-5959 après 5 hres.

Tél: Bur. 248-1358

Tél. Rés.: 248-2545

A. & A. COULOMBE ENR.

ENTREPRENEUR Excavation
Dynamitage
Terrassement

R.R. NO. 1

Montmagny, P.Q.

Concessionnaire John Deere

Tél: 246-3790



Gaston Guimont

Entrepreneur en construction vente et pose de
déclins d'aluminium, déclin de masonite

Cap St-Ignace

Cité Montmagny, Qué.

MONTMAGNY READY MIX

"BETON PREPARE DE MONTMAGNY"

—Service

—Prix

—Qualité



PLAN NO. 1. 248-0953

ROUTE TRANS-CANADA

MONTMAGNY

PLAN NO. 2. St-Raphaël, Ben., Qué. 243-2102
PLAN NO. 3. Ville La Pocatière, Kam. 856-3409
PLAN NO. 4. St-Anselme 885-4096

**Pour un choix complet à bon prix
d'appareils et accessoires
photographiques**

Studio Georges Deroy Enr.

Visitez le spécialiste de la Côte-du-Sud:

Cap St-Ignace
246-5827

ENTRE NOUS... L'ENTRAIDE ÇA RAPPORTE

COMMENT CALCULER

Les gains en impôt d'une
personne qui contribue à
un plan enregistré
d'épargne-retraite



Caisse d'Entraide
Economique
de Montmagny

Pour plus de renseignements, communiquez avec:

Georges De Roy (Directeur du recrutement) Bureau: 248-4822 Rés: 246-5511



Lauréat Fournier:
246-5617



Albert Dumas:
469-2175



L. S. N. Blanchet:
356-3237



Claude Blanchet:
248-5769

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

A VENDRE

3 ensembles de SKI ALPIN peinture 8 et 6, pour enfants: peinture 10. Tél. après 5 hrs 248-2413 21-1-2fs

CHAMPION pour sucrerie à vendre. Tél. 447-2392 21-1-2fs

RENAULT 16 R1153 automatique, Michelin Hiver & été, parfait état, 37,000 milles. 247-3717 21-1-2fs

AUTOMOBILE PORCHE, mécanique neuve. Après 6 hrs: 248-3144 21-1-2fs

ENTREPOT à vendre ou à louer à 230 Boul. Louise. Grandeur: 30 X 90 pieds, hauteur Intérieur: 19 pi. S'adresser à Edouard Gendreau: 248-0845 21-1-2fs

TABLES DE SALON à vendre, neuves, style moderne, à bon marché. Tél. 248-2113 21-1-2fs

De conception artisanale exceptionnelle - BAR A BOISSON entièrement fabriqué à la main - finition exclusive avec signe du Zodiaque au choix - à suspendre à un mur - Pour de plus amples renseignements, communiquez à 259-7145 21-1-2fs

MAISON Neuve à vendre, cause: Départ, 24 X 44, 3 chambres à coucher, sous-sol isolé, développement Couture. Tél. après 5 hrs. 248-3064 21-1-4fs

MAISON à vendre, située à 1 1/2 mille de ville de l'Islet. Cause: départ, vente à prix modique. S'adresser le soir à partir de 5 hrs à 247-5520 21-1-3fs

2 ROULOTTES à patates frites, l'une mobile, l'autre fixe. Situées à St-Philippe de Néri. Prête à opérer. Prix à discuter. 498-2100 21-1-2fs

ARTISANAT: C'est arrivé! Tricoteuse, lisière de Jersey de nylon, blanche: sac de 15-25 lbs, imprimé: sac de 15-30 lbs. Fil à tisser 2-8 ou 2-16 naturel. La Pocatière 856-3527 entre 6 hrs et 9 hrs P.M. 5-1-1f

LIT DE BEBE, style colonial avec matelas. Poussette pour bébé, siège d'auto, lingerie de 0 à 1 ans. Prix à discuter. 248-5963 21-1-3fs

CHEVROLET IMPALA 72 à vendre, prix à discuter. 248-3100 21-1-2fs

ROBE DE MARIEE 7 ans, chapeau, manchon, velours blanc, garnie de fourrure. 852-2740 21-1-3fs

MOTONEIGE ALOUETTE 1975 Super Brute 295. Très bon état. Prix à discuter. Cause: Maladie. Tél. 248-1271 21-1-4fs

AMEUBLEMENT de salon de barbier à vendre à St-Jean Port-Joli. 598-6450 28-1-3fs

SALON DE COIFFURE à vendre à St-Pamphile, situé à 53, rue Principale, cause: départ. Pour information 356-3225 28-1-5fs

CARRIOLE de moto-neige Alouette, TRAPPEAU à provision qui s'attache à une motoneige, RAQUETTES pour hommes et enfants. Prix à discuter. 247-5470 28-1-2fs

SKIS ALPINS, CX-2500, état neuf, 77 po. avec ou sans attelage automatique. Tyrolia. 248-2827 28-1-1fs

1 SET DE CUISINE pour \$150.00, 3 FAUTEUILS prix à discuter. 1 ORGUE électrique, a été payée \$900.00 pour \$500.00 S'adresser à 246-5866 ou 246-5641 28-1-JNO

BOUTIQUE DE CADEAUX: à vendre, BOUTIQUE Jocelyn Enr. Galeries Montmagny (face à Provigain) Bonne clientèle. Jour: 248-6061 après 6 hrs p.m.: 246-5518 28-1-3fs

DODGE CHARGER SE 1975, 9000 milles, presque neuve, encore garantie, toute équipée. Prix: \$5500. Tél.: 248-4521 28-1-JNO

MERCURY à vendre BOBCAT 1974, 17,000 milles, parfaite condition. Prix de liste. 248-4521 28-1-JNO

EXERCISE MASTER motorisé, trois mois d'usage, prix à discuter. Tél. après 5 hrs 247-5621 28-1-2fs

RENAULT 17 à vendre, 1973, moteur, millage 1200 milles avec 5 michelins neufs. 248-1608 28-1-2fs

MANTEAU d'hiver neuf à vendre, pour dame en nylon brun. Réduction 248-5734 après 4.30 hrs 28-1-1fs

SKI ALPIN pour homme avec bottine, peinture 8 FAUTEUIL pour enfant. CHAPEAU, vison Lutetia. 248-4945 28-1-1fs

MANTEAU DE MOUTON PERSE à vendre, grandeur 40 avec chapeau, comme neuf. Prix à discuter. 249-2111 dans l'avant-midi surtout. 28-1-1fs

2 CAISSES DE SON 50 watts, air suspension contenant chac. Haut parleur 12-6 et 3 pouces, avec volume tonalité. \$190.00 la paire. 598-3710 28-1-1fs

DODGE DART sport 75, 20,000 milles, V8, 318, servo-frein et direction. 6 pneus radiaux, antirouille, quaker coat, équipé comme neuf. 598-3710 28-1-1fs

TNT 400, SA, 1974, prix à discuter. Entre 6 et 7 hrs p.m.: 259-7428 28-1-2fs

SKI DOO ALPIN 1975, peu de millage, bonne condition. Prix avantageux, cette machine est munie de deux chenilles, très en demande pour entretien des pistes de moto-neige et aussi dans les érablières pour la cueillette de l'eau d'érable au printemps. S'adresser à Marcel Fortin St-Germain, cté Kamouraska. 492-3428 28-1-2fs

AUTO NEIGE 1972, Johnson, (Snow Cruiser) 20 po. de track, moteur 30 forces, parfaite condition. 248-3855 ou 248-3857 28-1-2fs

SKI ROULE RT 300 2 cylindres, 1973, en très bon état. prix à discuter. 248-2725 14-1-3fs

BOIS DE CHAUFFAGE 4 VENDRE. 248-1842 le soir 14-1-3fs

MAISON NEUVE 75, grande cuisine, 4 chambres à coucher, 1 salon, sous-sol, près à être fini. terrain 140 X 90. A l'Isletville 3e ave. Tél.: 247-3112 3-12-9fs

Carrières et professions

VENDEUR

VENDEUR avec ou sans expérience, à base de commissions uniquement - compensation limitée seulement par votre mérite ou ambition. Plein temps ou temps partiel. Enduits d'étanchéité pour toitures GOODYEAR et autres nombreux produits d'entretien. Compagnie solide, établie depuis 1904. Ecrivez, avec références à CONSOLIDATED PROTECTIVE COATINGS, LTD., P.O. Box 396, Montréal N. 459.

Vendeur d'expérience demandé

Pour faire collection et de la vente dans un domaine qui touche de très près l'assurance. Le candidat devra avoir une auto, posséder une expérience de la vente d'au moins 1 an, et avoir 25 ans ou plus. Possibilité de gros revenus pour un bon travailleur. Compagnie très bien connue du Québec.

667-1286 Québec

Les Industries ROY Ltée

Une industrie de la région, (Les Industries Roy Ltée) est à la recherche d'une personne compétente, en mécanique (outillage) pouvant prendre des responsabilités. Ses responsabilités seront les suivantes:
1) Diriger des employés (contremaître)
2) Mécanique d'ajustage (outillage pour presse)
3) Lecture des plans pour nouveaux produits (échantillons)

Communiquer, Montmagny
[418] 248-1484. C.P. 190

Hommes demandés

- Possibilité de \$7.00 l'heure
- Sérieux
- 18 ans et plus
- Pour apprendre une profession
- Bénéfice généreux
- Montmagny et la région - Auto nécessaire

Tél. 248-4738

OFFRE D'EMPLOI

POSTE: Concierge - Classe V1
LIEU DE TRAVAIL: Couvent Notre-Dame de la Paix, Ste-Louise
HEURES DE TRAVAIL: 28 heures par semaine
Pour informations au sujet des Attributions, Caractéristiques et des Qualifications requises, veuillez communiquer avec le soussigné.
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 février 1976, et votre offre d'emploi au soussigné.
Commission Scolaire de La Pocatière, Paul Verret, 801, 6e avenue La Pocatière
Tél.: 856-3690
Donné à La Pocatière, Ce 21ème jour de janvier 1976

C.L.S.C. ST-PAMPHILE

OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste: Conseiller social
Endroit: C.L.S.C. St-Pamphile
Statut: Temps complet
Responsabilités:
Membre de l'équipe multidisciplinaire il participe à l'étude, à l'évaluation et à l'attribution des demandes services.
Faire un plan d'action, compte-tenu des ressources du milieu et des politiques du C.L.S.C.
Participer à la mise sur pied d'un service d'auxiliaires familiales.
Avoir de la facilité à travailler en équipe
Accomplit toute autre tâche confiée par le directeur général.
Exigences:
Formation universitaire en service social
Pourront aussi être considérées les candidatures des techniciens (nes) en assistance sociale détenant un D.E.C. et possédant une expérience pertinente.
Rémunération:
Selon les échelles en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur offre de services sur les formules fournies par le C.L.S.C. accompagnées d'un curriculum vitae avant le 18 février 1976 à:

Elisée Vaillancourt, directeur général,
C.L.S.C. St-Pamphile,
C.P. 580
St-Pamphile,
Cté L'Islet,
GOR 3X0
Tél.: 356-3378 [418]



COMMISSION RÉGIONALE PASCAL-TACHÉ

REQUIERT LES SERVICES D'UN: Professeur de tôlerie [métal en feuille]
DATE D'ENTRÉE AU TRAVAIL: Immédiatement
ENDROIT: Ecole Polyvalente Louis-Jacques Casault, Montmagny.
QUALIFICATIONS:
- Minimum de 3 ans d'expérience dans la spécialité;
- Aptitude à l'enseignement;
- Préférence sera accordée aux candidats ayant fait un cours technique ou d'une école d'arts et métiers.
TRAITEMENT: Selon la convention en vigueur.
Les candidatures doivent parvenir au:
Directeur du Personnel
Commission Régionale Pascal-Taché
159, rue St-Louis
Montmagny, P. Québec
Tél.: 248-2016
avant le 30 janvier 1976.

Montmagny, le 20 janvier 1976

REPRESENTANT DE VENTE (Homme ou femme)

L'une des plus importantes Compagnies au Canada est présentement à la recherche d'un Représentant de vente pour son territoire de La Pocatière et les environs. Le candidat sera rémunéré pendant sa formation.

Excellentes possibilités d'une rémunération croissante axée sur la progression personnelle du candidat. Possibilité d'accéder à un poste de direction.

ÉCRIRE A:
Journal Le Peuple-Courrier
Dept. L.M.
55 de la Fabrique Montmagny

CAMION DODGE 1974, 3 quart de tonne, 13,000 milles, prix à discuter 354-2329 14-1-3fs

MAISON 2 logements coin de rue dans Montmagny, avec grand terrain. Pour information 248-3650 14-1-4fs

POELE BELANGER Cadet en fonte, POMPE A L'EAU JEU de sleigh pour tracteur. 248-2133 14-1-6fs

MAISON MOBILE 14 X 68 pieds, meublée ou non avec terrain Située à Berthier sur Mer Rte 2 259-7512 7-1-4fs

AUTO NEIGE Moto Ski Futura 340 1973, excellente condition. 856-3055 ou 856-1186 après 5 heures 14-1-3fs

MAISON A VENDRE ou à louer à La Pocatière. 856-2172 14-1-JNO

double. Prix à discuter pour informations 248-2543 soit à midi ou 6 heures ou 248-4966 29-10-JNO

CHEVAUX pesants, venant d'Ontario à vendre, très bien domptés pour le travail de la ferme ou de bois. L. Boulet: 248-3350 14-1-3fs

BOIS DE CHAUFFAGE rond ou fendu livraison comprise. 30 po. 247-3233 14-1-3fs

BAÏN émaillé blanc, neuf, 32" X 60" extérieur, vidange gauche 259-7565 14-1-3fs

SKI WHIZ 22 H.P. 1973 démarreur électrique, en bonne condition, sacrifier cause départ. 248-2905 ou 248-2950 après 5 heures 14-1-3fs

CAMION FORD 1970, moteur Hirth 640CC FOURNAISE à l'huile 37,000 B.T.U. petit POELE à bois, [Boxto] SCIE MECANIQUE Homelite XLI Ski Doo Polaris 1968, Tél. 248-5732 ou 1245 demander Réjean 14-1-3fs

MUSTANG 1972 en parfait ordre, peinture neuve, 35,000 milles. 248-6954 14-1-JNO

PLYMOUTH ROADRUNNER 1973, très bon état. 856-2140 entre 5.30 et 6.30 hrs P.M. 14-1-4fs

MAISON A VENDRE 22 X 48 grand terrain, station Trois Saumons 598-3750 14-1-3fs

MOTEUR de motoneige neuf HIRTH 650-2, 634-2, 493-2, 438-2, 291-2, 7 forces pour souffeuse, Paquet Sport Enr. 50, St-Jacques, Montmagny, ouvert tous les soirs. 248-3307 8-10-JNO

PEAUX DE MOUTONS pour automobile, sur mesure, 9 couleurs, \$75.00 à \$115.00. Grand choix d'autres peaux décoratives: chèvres, veaux, vaches, poney, loup, ours, raton-laveur. ARTISANAT: Animaux empaillés. Peaux Décor Engr. Maurice Blais Prop. Cap St-Ignace Station. Tél.: 246-3132 ouvert tous les soirs. 10-12-JNO

A LOUER

MAGNIFIQUES TERRAINS pour maisons mobiles à louer, 45 X 100 à 45 X 180 avec entrée eau et égout sur bord de la rivière, pommiers sur plusieurs terrains, \$40. par mois toutes taxes incluse. 246-5510 ou 5538 1-10-JNO

BUREAU A LOUER Edifice BCN L'Islet 246-5898 26-11-JNO

LOGEMENTS NEUFS 2 1/2 pièces pour couple âgé, à l'Isletville 246-5898 26-11-JNO

APPARTEMENT à louer pour le 1er mars, 1 personne à 87, St-Jean Baptiste Est. 248-3720 21-1-JNO

CHAMBRE à louer. 248-4854 21-1-2fs

GARCONNIERE avec chambre à louer. 248-2975 14-1-3fs

GARCONNIERE à louer, 2 1/2 pièces, centre-ville, libre le 1er février. 248-4521 28-1-JNO

CHAMBRE à louer avec cuisinette, près de la polyvalente. Après 4 hrs. 248-2137 28-1-2fs

A l'Islet-sur-Mer, LOGEMENT 3 pièces à louer [Plus chambre de bain] 2e étage, chauffé, disponible le 1er mai. Pour autres renseignements 247-5690 28-1-1fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces à louer. 248-0622 28-1-1fs

CHAMBRE avec pension à louer située à 127, rue St-Jean Baptiste Ouest. Libre immédiatement. 248-1608 28-1-1fs

LOGEMENT à louer, 4 1/2 pièces, chauffé, 231 ave Ste-Brigitte. 248-3418 28-1-2fs

GARCONNIERE à louer. 248-3144 28-1-2fs

GARCONNIERE à louer, 1 pièce 248-2510 28-1-1fs

LOGEMENT 4 pièces, chauffé, \$110. par mois, à sous-louer. 8, rue St-Magloire, apt. 5 248-1172 28-1-2fs

ON DEMANDE

Personne ambitieuse demandée si vous voulez vous faire un revenu supplémentaire en gardant votre emploi. 247-5227 14-1-3fs

PERSONNES AMBILIEUSES demandées, qui désirent gagner de l'argent mais ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Une occasion de se faire un beau revenu supplémentaire. Formation. Composez 246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

LOGEMENT 4 1/2 ou 5 1/2 demandé, propre, dans St-Mathieu. URGENT! 248-3956 21-1-2fs

SERVEUSES ET CUISINIÈRES de RESTAURANT demandées à temps partiel [fin de semaine]. expérience préférable. Appelez 248-0612 extension 62 15-10-JNO

Particulier achèterait maison dans La Pocatière ou les environs. Ecrire à Journal Le Peuple C.P. 1249 La Pocatière, Kam. Annonce No. & 14-1-12fs

Cherche ferme ou une terre abandonnée dans La Pocatière ou les environs. Ecrire à Journal Le Peuple C.P. 1249 La Pocatière, Kam. Annonce no. 51 14-1-12fs

Aimerais acheter métier à tisser double, bon ordre. 249-2021 28-1-1fs

Une petite ferme à acheter aux environs du Cap St-Ignace ou de Montmagny. 248-6001 le soir. 28-1-1fs

URGENT. 9 personnes demandées. 3 temps plein, 6 temps partiel. Salaire: \$140.00 par semaine pour temps plein; \$70 par semaine pour temps partiel boni, commission, auto nécessaire. 248-4737 28-1-2fs

REGINE DE FRANCE, FAMILIX, vous offre un passe-temps agréable, et payant. Vous verrez que c'est très agréable et facile, vous n'avez aucun montant à déboursier. Si intéressé, communiquez avec Mme M. Drouin 663-7062 [soir] ou 246-5247 28-1-JNO

Achèterais 2000 couverts en plastique pour chaudières de deux gallons pour érablière. 247-5129 28-1-2fs

ON OFFRE

Dessinateur offre ses services pour faire plan de construction de maison, enseignes. Montmagny 248-1055 ou 248-1457 14-1-8fs

Femme garderait des enfants de la naissance à 5-6 ans. 248-3100 21-1-3fs

TARIF DES PETITES ANNONCES

. Pour 15 mots: \$2.00
. Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
. Première parution: minimum \$2.00
. Parution suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

REPARATION DE MEUBLE PEINTURAGE ET DECAPAGE 248-6024 21-1-3fs

Bon chez-soi pour personne de tout âge à la Villa Rachel, 91, Est, St-Jean Baptiste 248-1706 10-9-JNO

Garderie Privée [avec permis] pour enfants de la naissance à la maternelle Information 248-4509 7-1-8fs

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste Tél.: 248-3535 9-10-JNO

BANQUETS DE NOCES ET RECEPTIONS à l'Auberge des Trois-Chênes. Pour réservations: 248-9048 3-12-JNO

REPARATION DE MOTO NEIGE (PAQUET SPORT ENR. 50, rue St-Jacques, Montmagny, Ouvert tous les soirs 248-3307 8-10-JNO

prestige

On défie les futurs maris de trouver meilleur ailleurs, qu'au

SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY INC.

144, Ave de la Gare Tél.: 248-3591

*Livraison gratuite
Prix garantis, facilité de paiement*

RECHERCHONS...

A) Bungalow 5 pièces pour le 1er juin ou fin de mai, paierais comptant, \$23,000 à \$27,000.

B) Terre avec ou sans bâtiments pour client de Ste-Foy

C) Beaumont, terrain avec vue sur le fleuve

A VENDRE: Faut voir...

Cottage 7 pièces, garage, grand terrain, tout brique. Vue sur le fleuve, rue Deschênes. Occupation à discuter 248-3031



TRUST ROYAL Courtier

J. MARC MONTMINY

248-3031

Les Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER

199, rue du Manoir

248-2652

A VENDRE

Hôtel, Motel, Restaurant, Epicerie, etc... Bloc appartement, propriétés de tout genre et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.

Prêt 1er et 2e Hypothèque



MONTREAL TRUST

A VENDRE:

Montmagny, maisons jumelées de 7 1/2 pièces 4 chambres. Peu de comptant nécessaire \$150.00 par mois.

St-Mathieu, propriétés luxueuses 8 1/2 pièces, salle à manger, foyer, 4 chambres. Local commercial. Idéal pour professionnel.

Montmagny, maison de 3 logements, terrain de 33,000 P.C. \$27,000.00 Faites une offre.

Propriétés à revenus Montmagny 4-5-6 ou 8 logements. Très bons placements.

Cap St-Ignace, terrain de 90,000 p.c. Très bien situé, site idéal. Une maison de campagne \$7000.00

Ferme de 95 arpents et une terre à bois avec une érablière de 128 arpents à Montmagny et St-Aubert.

St-Thomas, bungalow 5 1/2 pièces, cuisine, dinette, grand salon, chauffage électrique. Revenus important au sous-sol.

Montmagny, bungalow de 4 chambres dans secteur résidentiel. Très grand terrain.

Nous avons un besoin urgent de plein-pied de 5 ou 6 pièces valant entre \$25,000 et \$45,000. Toutes nos ventes se font comptant.

Alain Morin 248-5556

COURTIERS

Les Immeubles KRT INC.

862-1626

120 Lafontaine RIVIERE DU LOUP

G5R 3A2

7 jours par semaine

Représentant local

JEAN-PAUL PELLETIER

St-Pascal Tél.: 492-6829

ST-PASCAL



Bungalow 10 pièces situé centre ville. Idéal pour bureau ou commerce.

LA POCATIERE



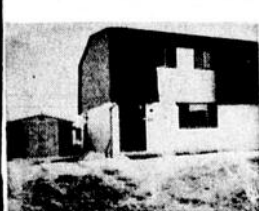
Demi-duplex 5 pièces 1/2 grand terrain centre ville

ST-DENIS



Maison familiale très propre. Grand terrain sur rue Principale

LA POCATIERE



Demi-duplex 6 pièces 1/2 avec remise. Centre-ville

TOURVILLE

Maison mobile 3 chambres, grand terrain, installation permanente.



Deux habitudes que je ne veux pas changer:

- prendre ma tasse de café
- et consulter les annonces dans LE PEUPLE



GRANDE VENTE D'HIVER

IL FAUT TOUT VENDRE

au magasin de

MME EUGENE LEVESQUE

66 Avenue de la Gare, Montmagny



POUR DAMES

Robes longues

1/2 PRIX

Ensembles 2 pièces

1/2 PRIX

Un lot de jackets sports et

manteaux à **1/2 PRIX**

ainsi que **30%** de rabais sur
manteaux, robes, ensembles de ski
et moto-neige et ensembles
blouses et jupes

Pantalons,
jupes

1/2 PRIX

Blouses un seul prix

\$5.00

Toutes les bottes
d'hiver réduites de

50%

POUR HOMMES

Un lot de
vestons sports à

\$5.00

Un lot d'ensembles
"2 pièces" safari à

\$15.00

Un lot de
pantalons à

\$3.00

Un lot de jeans "Québec"
valant \$18.00 et \$19.00
pour seulement

\$11.95

POUR ENFANTS

Un lot de pantalons à

\$1.95

Un lot de gilets à

\$1.59

Un lot de robes à

1/2 PRIX

30% de rabais sur
car coats,
manteaux, habits de
ski et moto-neige

1/2 PRIX

sur les ensembles
safari "2 pièces"

30% sur chemises,
blouses, gilets
et pantalons

Un lot de
vestons sport à

1/2 PRIX

Paletots en suède
et paletots réduits à

1/2 PRIX

Un lot de gilets et
chemises à
manches longues à

1/2 PRIX

Un lot de
jackets sport

1/2 PRIX

30% de rabais sur chemises à manches
longues, gilets débardeurs, pantalons,
habits, ensembles safari, tuques de ski, habits de
ski et moto-neige, bottillons et canadiennes